

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PROLONGEMENT
DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO DE MONTRÉAL

SÉANCE D'EXPRESSION DES OPINIONS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

Mme MARGUERITE BOURGEOIS, Présidente
M. JOSHUA WOLFE, Commissaire
M. RADOUAN TORKMANI, Commissaire

Mme MAHA CLOUR,
Directrice de projet principale, STM

M. KARIM CHAREF,
Chef d'équipe Urbanisme, Ville de Montréal

AUDIENCE TENUE AU :
Studio de danse 360 et un
8600, boul. Parkway
Montréal (Québec)

Montréal, le 4 mars 2020

Volume 8

ROSA FANIZZI
STÉNOGRAPHE OFFICIELLE

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
SÉANCE D'EXPRESSION DES OPINIONS	3
MOT D'OUVERTURE	3
MOT DE CLÔTURE	106

1 EN L'AN DEUX MILLE DIX-VINGT (2020), ce quatrième
2 (4e) jour du mois de mars,

3

4 SÉANCE D'EXPRESSION DES OPINIONS

5

6 MOT D'OUVERTURE

7

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Mesdames et messieurs, bonsoir. C'est avec plaisir
10 que mes collègues commissaires et moi vous
11 accueillons ce soir à cette séance d'expression des
12 opinions qui s'inscrit dans le cadre de la
13 Consultation sur le projet de prolongement de la
14 ligne bleue du métro de Montréal conduit par la
15 Société de transport de Montréal.

16 La séance se déroulera en français,
17 toutefois, nous invitons les personnes qui
18 voudraient d'exprimer en anglais à le faire.

19 This meeting will be conducted in French,
20 but anyone who would prefer to address the
21 Commission in English may do so.

22 Comme vous le savez maintenant, je
23 m'appelle Marguerite Bourgeois. J'ai été nommée
24 présidente de la Commission parle conseil
25 d'administration de la STM. Je suis secondée par

1 mes collègues commissaires Joshua Wolfe et Radouan
2 Torkmani. Nous sommes appuyés dans nos travaux par
3 Stéphanie Wells, secrétaire analyste.

4 Nous en sommes maintenant à la deuxième
5 étape de la consultation qui vise à faire connaître
6 votre opinion sur le projet qui vous a été proposé
7 à l'occasion des séances d'information tenues les
8 onze (11), treize (13), dix-huit (18) et dix-neuf
9 (19) février dernier. Cette étape se déroule entre
10 les citoyens et la Commission uniquement. Les
11 représentants de la Société de transport de
12 Montréal et les organismes partenaires ne
13 participent pas aux échanges.

14 Nous entendrons cette semaine de nombreux
15 citoyens et représentants d'organismes. De plus,
16 nous lirons attentivement vos réponses à la
17 question guidée qui est d'ailleurs toujours
18 disponible sur le site Web de la consultation,
19 de même que la totalité des opinions écrites que
20 nous recevrons par courriel. D'ailleurs, l'ensemble
21 des opinions écrites seront éventuellement
22 diffusées sur le site Web de la consultation.

23 Une fois l'étape de l'expression des
24 opinions terminée, nous analyserons l'information
25 reçue et les opinions exprimées. Nous rédigerons un

1 rapport que nous remettrons au comité Suivi
2 des actifs du conseil d'administration de la STM
3 à l'été deux mille vingt (2020). Ce rapport sera
4 rendu public. Le rapport de la Commission a une
5 valeur consultative, ce qui veut dire que les
6 décisions finales relatives au projet de
7 prolongement de la ligne bleue ne nous
8 appartiennent pas, mais appartiennent au conseil
9 d'administration de la STM.

10 Ce soir, j'appellerai les participants et
11 participantes selon l'ordre prévu à l'horaire.
12 Nous allouerons une dizaine de minutes à chaque
13 personne, soit cinq minutes environ pour présenter
14 une opinion et cinq minutes pour une période
15 d'échange. À tous ceux et celles qui ont déjà
16 déposé une opinion écrite, sachez que nous l'avons
17 lue attentivement. C'est pourquoi je vous invite à
18 en présenter les éléments essentiels, de façon à
19 laisser le plus de temps possible à la période de
20 questions et d'échange.

21 Tout comme les séances d'information, les
22 séances d'expression des opinions sont
23 sténographiées et font l'objet d'une captation
24 vidéo. Les vidéos ainsi que les transcriptions
25 des audiences font partie du dossier de

1 documentation de la consultation et seront déposées
2 prochainement sur le site Web de la STM. Si vous
3 ne souhaitez pas être film, veuillez en aviser les
4 personnes à la table d'accueil.

5 L'ensemble de la documentation relative au
6 projet est accessible en tout temps sur le site Web
7 de la consultation. D'autres documents seront
8 également ajoutés, comme les transcriptions et les
9 opinions, et finalement, il y aura les documents
10 qui visent à répondre à des préoccupations et des
11 questions soulevées lors des différentes séances.

12 La Commission tient à ce que le climat
13 demeure serein et courtois. Les propos malveillants
14 ou les interventions qui peuvent porter atteinte
15 aux droits fondamentaux ou à la réputation d'autrui
16 ne seront donc pas reçus.

17 Finalement, tel que précisé dans la
18 politique de consultation publique de la STM, si
19 pour une raison ou pour une autre des inexactitudes
20 se glissaient dans les propos qui seront tenus ce
21 soir, les représentants de la STM pourraient
22 utiliser leur droit de rectification, c'est-à-dire
23 qu'ils pourront intervenir afin de rectifier,
24 préciser ou corriger certains éléments factuels
25 avancés durant la séance, autrement dit, il s'agira

1 de rétablir des faits et non pas d'émettre un
2 commentaire ou un avis. Je leur accorderai la
3 possibilité d'exercer ce droit à la fin de la
4 séance seulement.

5 Alors, je vous rappelle que le focus de
6 notre consultation est principalement de regarder
7 les installations, les infrastructures de la STM,
8 comme les stations de métro, stations auxiliaires,
9 postes de district, terminus d'autobus, et caetera.
10 Et sur ce, j'invite notre premier intervenant au
11 micro, il s'agit de Alicia Vico-Ramirez.

12 Mme ALICIA VICO RAMIREZ :

13 Bonjour, Madame la Présidente, merci.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Bonsoir.

16 Mme ALICIA VICO RAMIREZ :

17 Bonjour, Madame la Présidente, Messieurs les
18 Commissaires. Je suis propriétaire d'un condo situé
19 près des Galeries d'Anjou puis quand j'ai appris
20 que ce projet de prolongement de la ligne bleue
21 était finalement approuvé, j'étais vraiment,
22 vraiment heureuse parce qu'il s'agit d'une
23 opportunité unique pour le développement de l'est
24 de la ville de Montréal, puis ce projet s'insère
25 vraiment bien dans le plan de revitalisation de

1 l'est de Montréal proposé par le gouvernement du
2 Québec.

3 Si vous me permettez, je vais rappeler les
4 trois axes sur lesquels portent ce plan : d'abord,
5 il s'agit de favoriser la mobilité durable et
6 intégrée; deuxièmement, de favoriser le
7 développement économique innovant et durable; puis
8 en troisième lieu, d'améliorer le milieu de vie des
9 citoyens.

10 Alors, c'est évident que tout d'abord ce
11 plan va favoriser une mobilité durable et intégrée,
12 dont on a vraiment, vraiment besoin à l'est de
13 Montréal. En deuxième lieu, en ce qui concerne le
14 favorisement du développement économique innovant
15 et durable, je tiens à rappeler qu'il existe l'idée
16 que ce site qu'on voit à l'image, c'est le site des
17 Galeries d'Anjou, obtienne le statut de zone
18 d'innovation selon ce plan du gouvernement du
19 Québec.

20 Alors, une zone d'innovation consiste
21 en un pôle où des compagnies technologiques et
22 innovantes cohabitent avec des zones commerciales
23 et aussi des zones résidentielles. Alors, je pense
24 que c'est l'endroit parfait pour développer
25 ce genre de pôle sur l'île de Montréal.

1 Moi je tiens à rappeler à toutes les
2 instances gouvernementales qu'il s'agit d'une
3 occasion en or pour favoriser le développement de
4 l'est de Montréal et qu'ici, il faut qu'on soit
5 très stratégique, parce que c'est une occasion
6 unique. Il faut tous collaborent pour améliorer ce
7 milieu de vie, pour construire un pôle d'innovation
8 qui va dynamiser au niveau démographique, au niveau
9 social, au niveau économique cette zone de l'est
10 de Montréal. Même on a l'occasion de construire
11 un édifice d'une des quatre universités de Montréal
12 ici. On a tellement de potentiel qu'il faut
13 profiter de cette chance.

14 Et en ce qui concerne le troisième point,
15 l'amélioration du milieu de vie des citoyens,
16 j'étais un peu déçue, il y a deux semaines,
17 d'apprendre que ce carré sur le sud-est deviendra
18 un terminus d'autobus. C'est le coin le plus peuplé
19 adjacent au terminus puis je ne comprends pas
20 pourquoi on va vraiment changer la qualité de vie
21 de tous les citoyens qui habitent sur ces coins. Je
22 ne comprends pas pourquoi, on peut bâtir un
23 stationnement incitatif de l'autre côté, juste à
24 côté de l'autoroute Louis-Hippolyte-La Fontaine et
25 on ne peut pas construire le terminus d'autobus là-

1 bas, où il va déranger personne.

2 Je ne comprends pas comment ce projet a été
3 développé. Je sais qu'il y a eu des études, mais
4 moi je n'ai pas eu accès à ces chiffres, mais je ne
5 suis pas ni urbaniste ni une spécialiste en
6 développement urbain, mais pour moi ce n'est pas
7 logique la façon dont le projet est prévu en ce
8 moment. Et ce terminus, il va bouleverser la vie
9 des citoyens qui habitent dans ce coin parce qu'en
10 ce moment, on a un endroit paisible, sans trafic,
11 on peut marcher, on peut se promener, on va aux
12 petits restaurants dans le coin. Les petits
13 restaurants vont disparaître. Il va juste y avoir
14 du trafic pour quinze (15) lignes d'autobus qui
15 vont arriver.

16 Je pense qu'on connaît tous que le terminus
17 d'autobus est un peu associé avec de la
18 criminalité. J'ai peur que le taux de criminalité
19 dans le coin augmente. Moi j'habite au premier
20 étage et je peux dormir l'été avec la fenêtre
21 ouverte. Je ne sais pas. J'ai vraiment peur. Je ne
22 comprends pas pourquoi on ne peut pas déplacer le
23 terminus d'autobus ailleurs, on a tellement de
24 place, c'est vraiment triste.

25 Et finalement, je sais qu'on avait dit

1 que la station de métro aura une structure, sur
2 la laquelle on va pouvoir construire, comme celle
3 du métro Rosemont, comme celle du centre-ville,
4 et je me demandais si le terminus d'autobus aurait
5 aussi cette possibilité, parce que si on veut
6 construire un pôle d'innovation, il va falloir
7 optimiser l'espace au maximum. Alors, voilà.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Merci beaucoup, Madame, de votre intervention.
10 Est-ce que mes collègues ont des questions pour
11 vous?

12 M. JOSHUA WOLFE :

13 J'aurais une question. Je vais être clair, la
14 dernière chose que vous avez dite, vous proposez
15 qu'on permette la construction par-dessus le
16 terminus d'autobus? Vous êtes pour ou contre cette
17 idée? J'ai mal compris.

18 Mme ALICIA VICO RAMIREZ :

19 Je suis pour, mais... C'est-à-dire je suis pour
20 qu'on construise un terminus d'autobus ailleurs,
21 dans une des parties du terrain où il n'y a pas de
22 l'habitation en ce moment, parce que, par exemple,
23 il y aura le stationnement incitatif où c'est le
24 site du Best Buy à l'heure actuelle, la fin de la
25 future rue Bélanger. Je pense qu'on peut facilement

1 bâtir le terminus d'autobus là-bas, c'est plus
2 proche de l'autoroute, on ne va pas avoir du trafic
3 dans une zone résidentielle.

4 Et si on veut à coeur optimiser plus
5 d'espace, de ce que j'ai entendu, c'est que les
6 stations seront, je ne connais pas les termes
7 techniques en français, je suis désolée, mais
8 auront la possibilité de construire des habitations
9 au-dessus pour vraiment profiter de l'espace.
10 Je pense qu'on pourrait faire la même chose avec
11 le terminus d'autobus, même s'il est construit de
12 l'autre côté de l'autoroute Hippolyte-La Fontaine,
13 on peut le laisser en sorte qu'on puisse bâtir
14 au-dessus, par exemple, au centre-ville, le
15 terminus Bonaventure, il y a le 1000 De La
16 Gauchetière au-dessus et en bas, c'est un terminus.
17 Alors, quelque chose comme ça.

18 M. JOSHUA WOLFE :

19 O.K.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Excusez-moi, je suis un petit peu confuse, là,
22 parce que vous avez parlé de construire, vous,
23 votre recommandation serait de construire le
24 terminus plus loin, mais est-ce que vous voulez
25 dire plus loin comme proche du Best Buy ou l'autre

1 côté? Est-ce que je vous ai entendu dire l'autre
2 côté de l'autoroute?

3 Mme ALICIA VICO RAMIREZ :

4 Non, vraiment où il y a le Best Buy, parce que
5 là-bas il ne dérange personne. Peut-être le
6 propriétaire du centre commercial, mais je pense
7 qu'il faut prioriser, ici, les citoyens.

8 M. JOSHUA WOLFE :

9 Est-ce que je peux poser une deuxième question, je
10 ne sais pas si vous êtes usager des lignes
11 d'autobus existantes, je comprends que vous ne
12 voulez pas avoir juste en face de chez vous, mais
13 si le terminus d'autobus était plus loin, de
14 l'autre distance du territoire, est-ce que pour
15 vous, est-ce que ce serait plus difficile de
16 prendre l'autobus parce que vous seriez obligée de
17 marcher toute la distance?

18 Mme ALICIA VICO RAMIREZ :

19 Mais moi, je préfère de marcher que d'avoir chez
20 moi un îlot de chaleur l'été, parce qu'un terminus
21 d'autobus, c'est juste un îlot de chaleur, d'avoir
22 la pollution, d'avoir le bruit, d'avoir du trafic,
23 de ne pas pouvoir marcher tranquille sur le
24 boulevard des Galeries d'Anjou, comme je le fais en
25 ce moment, je préfère de marcher un peu plus pour

1 prendre mon autobus.

2 M. JOSHUA WOLFE :

3 Merci.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci beaucoup, Madame, nous avons pris bonne note
6 de vos suggestions avec beaucoup d'idées
7 innovantes, imaginatives, et c'est clair que c'est
8 bien pensé.

9 J'invite Stéphane Turcotte au micro.

10 M. STÉPHANE TURCOTTE :

11 Bonsoir, Madame. Bonsoir, Messieurs. O.K. Le
12 dix-huit (18) février, on nous a présenté cette
13 'slide'-là, pour moi ce n'était pas très
14 représentatif de la grandeur du projet, donc en
15 allant sur le *Journal de Montréal*, j'ai trouvé
16 cette 'slide'-là qui montre plus l'ampleur de
17 l'énormité de ce projet-là alentour de mon
18 quartier.

19 Ce que je comprends ici, c'est que la rue
20 Bélanger va être à l'usage exclusif des autobus qui
21 vont rentrer pour aller dans le futur terminal,
22 donc ici, les consommateurs, si je peux dire, les
23 acheteurs qui veulent aller aux Galeries d'Anjou
24 n'ont plus accès.

25 Ce que je comprends aussi, c'est que

1 l'entrée du futur stationnement va être ici,
2 donc elle va être accessible seulement par une rue,
3 Des Roseraies, on voit ici que c'est peuplé par des
4 résidants.

5 Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que le
6 métro qui va être ici, probablement que la rue, le
7 boulevard ici va être interdit de stationnement. Il
8 faut savoir que les habitations Villa Latella n'ont
9 aucune place de stationnement visiteur. Donc, on se
10 demande, nous, où nos visiteurs vont aller, parce
11 qu'on n'est pas fous, quand la mille deux centième
12 (1200e) place va être prise, les gens vont
13 rebrousser chemin, ils vont vouloir se stationner
14 dans le quartier. On s'imagine fortement qu'un
15 moment donné, les vignettes de la Ville de Montréal
16 vont apparaître, et puis pour nous, c'est un grand
17 souci, parce qu'on se demande où nos visiteurs vont
18 aller.

19 Ensuite de ça, on a vu cette 'slide'-là,
20 pardonnez l'anglicisme, l'aménagement et la
21 mobilité pour la qualité de vie des citoyens.
22 Ça, ça m'a accroché parce que l'aménagement,
23 malheureusement, on n'a pas de maquette pour le
24 voir. Alors, je me suis amusé sur l'Internet, j'ai
25 trouvé une structure semblable au futur terminal,

1 un long, long, long mur d'au moins quatre cents
2 pieds (400 pi) de long et puis je me suis amusé à
3 aller l'imaginer dans notre futur boulevard.

4 Actuellement, ça, c'est la vue de notre
5 boulevard, on voit que c'est un boulevard dégagé
6 avec de l'air assez sécuritaire et tout, avec des
7 magasins, c'est très épuré, si on peut dire. Et
8 puis ça, c'est ma représentation de ce que ça va
9 être le terminal. Bien sûr, j'ai respecté la
10 perspective pour ne pas amplifier la grosseur du
11 building, O.K.

12 Donc, moi je me demande, quand les gens
13 vont voir ça sur notre boulevard, ils vont dire :
14 mais qu'est-ce que c'est cette grosse affaire-là?
15 O.K. On va leur dire : c'est le terminal d'autobus
16 qui a été bâti devant les condominiums Latella puis
17 vous savez ces quartiers recherchés et très
18 dispendieux. On se demande comment cette structure-
19 là va affecter notre environnement, honnêtement.

20 Ensuite de ça, je me demande toujours la
21 même question : en quoi la perte des restaurants et
22 commerces utiles à la proximité améliorerait notre
23 qualité de vie? En quoi l'avènement de ce terminal-
24 là devant notre face va améliorer notre qualité de
25 vie? Le projet remplacera les endroits dédiés

1 aux loisirs par du bruit, de la pollution et une
2 augmentation du trafic qui feront, au contraire,
3 perdre de la qualité de vie aux résidants des
4 alentours.

5 Il ne faut pas oublier que c'est un
6 quartier peuplé en majorité par des personnes âgées
7 qui désirent conserver leur tranquillité et leur
8 sentiment de sécurité.

9 Ici, j'ai un extrait du *Regards d'Anjou*
10 écrit par le maire d'Anjou.

11 Plusieurs citoyens ont remis en
12 question le positionnement du terminus
13 et la pertinence de prévoir un
14 stationnement incitativ. La STM a
15 répondu d'une part que le
16 positionnement des édicules, terminus
17 et stationnement était définitif, et
18 d'autre part que les études pour
19 assurer la cohabitation de ce terminus
20 et du stationnement avec le quartier
21 résidentiel adjacent n'étaient pas
22 encore réalisées.

23 Donc, je me pose la question : le choix de
24 l'emplacement s'est fait comment?

25 Voici ce qu'on propose. Le projet ne

1 dérangerait personne s'il était situé au bon
2 endroit, devant les Halles d'Anjou, à un coin
3 de rue du site proposé. Il y a assez de terrains
4 disponibles, puis je vous ai fait un dessin.
5 L'accès serait direct sur la 40 et la 25 pour
6 les mille deux cents (1200) voitures dans le
7 stationnement incitatif et non plus venir zigonner
8 dans nos rues.

9 Les Halles d'Anjou profiteraient du
10 développement économique, tout comme l'artère
11 commerciale Jean-Talon Est, des quatre autres
12 stations, si elle le souhaite la Ville de Montréal,
13 c'est qu'elle profite à l'artère commerciale Jean-
14 Talon Est pour faire un renouvellement économique.
15 Moi j'ai été aux Halles d'Anjou, il y a six espaces
16 commerciaux à louer actuellement, elle aussi en
17 profiterait si elle était située où je vous le
18 propose.

19 Il n'y a aucune habitation résidentielle
20 aux alentours, il n'y a aucune augmentation du
21 trafic dans les petites rues du secteur résidentiel
22 parce que les gens seraient confinés ici.

23 En conclusion, nous souhaitons le
24 déplacement du projet à un endroit plus approprié,
25 soit devant les Halles d'Anjou. Cependant, si la

1 STM persiste dans sa volonté de maintenir des
2 édicules, terminus et stationnements de façon
3 définitive selon ses plans, malgré toutes les
4 propositions apportées par les intervenants lors de
5 ces soirées d'opinions pour améliorer le projet,
6 nous demandons, à tout le moins, que le terminus
7 soit couvert et entouré de murs, afin d'atténuer le
8 bruit et la pollution dans notre environnement
9 résidentiel. On ne voudrait pas se retrouver dans
10 cette situation-là sur notre boulevard avec l'image
11 explicative.

12 Nous garderons l'espoir que la STM tienne
13 compte de la qualité de vie des citoyens. Merci et
14 bonne soirée.

15 (Applaudissements)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci, Monsieur Turcotte, pour un document étoffé.
18 Est-ce que mes collègues ont des questions?

19 M. RADOUAN TORKMANI :

20 Non, mais je voulais vous remercier pour la
21 présentation était très claire. C'est sûr, vous
22 précisez aussi que l'architecture de l'aménagement
23 n'est pas encore arrêtée, c'est le but de la
24 consultation. Je vous remercie de faire une
25 proposition dans ce sens d'amélioration. Notre

1 souhait, c'est vraiment de vous entendre aussi sur
2 comment on pourrait bonifier l'aménagement pour
3 qu'il soit le moins impactant pour vous.

4 Hormis la proposition que vous faites de
5 murs pour atténuer le bruit, est-ce qu'il y a
6 d'autres éléments qui vous viennent en tête qui
7 pourraient justement bonifier cet aménagement
8 futur?

9 M. STÉPHANE TURCOTTE :

10 Comme je vous dis, l'aménagement serait mieux placé
11 à l'autre...

12 M. RADOUAN TORKMANI :

13 À l'autre endroit, oui.

14 M. STÉPHANE TURCOTTE :

15 Et qui serait privilégié pour les activités
16 commerciales des Halles d'Anjou.

17 M. RADOUAN TORKMANI :

18 Mais dans le cas d'un aménagement qui serait...

19 M. STÉPHANE TURCOTTE :

20 Honnêtement, là, ce n'est pas la station de métro
21 qui me dérange, je suis content de l'avoir, c'est
22 les autres infrastructures, O.K. Donc, si vous les
23 placez ailleurs que sur l'endroit proposé, on est
24 ouvert à ça, comme la première intervenante, si
25 c'était plus loin au niveau de la 25...

1 M. RADOUAN TORKMANI :

2 On entend bien, mais dans la deuxième option, la
3 deuxième hypothèse, est-ce qu'il y a d'autres
4 éléments qui favoriseraient son intégration?

5 Je crois que vous avez fait une proposition ici,
6 mais je peux vous garantir que moi, je suis
7 architecte de cette formation et il y a plein de
8 façons d'intégrer harmonieusement. J'entends votre
9 souhait de le mettre à un autre endroit, mais dans
10 le cas où il serait à cet endroit-là, est-ce que
11 vous avez d'autres éléments que les architectes
12 devraient considérer en termes de visibilité?

13 M. STÉPHANE TURCOTTE :

14 De grâce, ne faites pas un terminal à ciel ouvert,
15 parce que les gens du dixième (10e) étage qui vont
16 voir la valse des autobus, ce n'est vraiment pas
17 intéressant, vous comprenez? Faites-nous un
18 terminal à couvert. Je sais que le 'buzzword',
19 c'est l'environnement, mettez de la tourbe sur le
20 toit si vous voulez, mettez des fleurs, faites un
21 parc sur le toit si vous voulez, rendez ça joli. Il
22 y en a qui proposent souterrain même.

23 M. RADOUAN TORKMANI :

24 C'est beau.

25

1 M. STÉPHANE TURCOTTE :

2 Ça va?

3 M. RADOUAN TORKMANI :

4 Merci.

5 M. STÉPHANE TURCOTTE :

6 Merci à vous.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Merci.

9 (Applaudissements)

10 Est-ce que Robert Denis est dans la pièce?

11 M. ROBERT DENIS :

12 Bonsoir.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Bonsoir.

15 M. ROBERT DENIS :

16 Je vais prendre le temps de me présenter. Donc,
17 je suis Robert Denis, je suis le directeur de
18 l'aménagement urbain, service aux entreprises dans
19 l'arrondissement Anjou. Je suis désigné pour
20 finalement vous résumer le mémoire que notre
21 conseil d'arrondissement a adopté dans les derniers
22 jours. Alors, merci tout le monde d'être là.

23 Donc, évidemment, l'arrondissement d'Anjou
24 appuie le projet de la ligne bleue, je crois que
25 les Angevins attendent le projet de la ligne bleue

1 depuis bien assez de décennies. Le prolongement
2 de la ligne bleue donnera l'accès à nos résidences,
3 va soutenir notre commerce, notre parc des affaires
4 puis aussi ce sera plus facile de gagner le
5 centre-ville et sinon le pôle Côte-des-Neiges avec
6 tous ses hôpitaux.

7 Seulement, il demeure que ce projet-là doit
8 s'intégrer dans le territoire, puis il y a des
9 enjeux. Des enjeux qui, à notre sens, ne sont pas
10 encore réglés, des enjeux justement par rapport au
11 positionnement du terminus, la présence de la ligne
12 à haute tension, le stationnement incitatif, la
13 constructibilité des édicules, la création de liens
14 entre le métro et le territoire situé à l'est de la
15 A-25, les mesures de mitigation.

16 Donc, si on y va un par un, le terminus. À
17 notre avis, le terminus doit absolument être
18 construit au nord de la rue Bélanger. Pour ça,
19 faut enfouir la ligne de haute tension et le
20 construire au nord de la rue Bélanger, en face des
21 commerces, principalement les institutions
22 bancaires qui sont là, les Halles d'Anjou aussi qui
23 sont à cet endroit-là. Et de plus, le terminus doit
24 absolument être dans un bâtiment. De nos jours, là,
25 construire un terminus à ciel ouvert, là, faire un

1 autre îlot de chaleur, c'est des terrains qui ont
2 une possibilité d'être construits, là, jusqu'à
3 vingt (20) étages de haut, donc c'est vraiment
4 inacceptable de construire un terminus extérieur,
5 c'est un gaspillage de terrains. Donc, ça, c'est
6 une des premières demandes.

7 L'enfouissement de la ligne haute tension
8 est à peu près évalué à quatre-vingt-quinze
9 millions (95 M), selon les informations qu'on a
10 eues par Hydro-Québec. Mais si on le faisait, en
11 plus de construire le terminus, on pourrait
12 construire au moins une dizaine de bâtiments puis
13 on s'attend qu'avec les revenus de taxes, après
14 vingt (20) ans, on aurait un gain de cent quatre-
15 vingts millions (180 M). Si on convoite juste
16 l'enfouissement de la ligne bleue, quatre-vingt-
17 quinze millions (95 M), on peut la rentabiliser
18 après vingt (20) ans, très facilement même après
19 dix (10) ans.

20 Le stationnement incitatif : on questionne
21 fortement la présence d'un stationnement incitatif
22 sur l'île. Selon nous, faut arrêter les
23 banlieusards avant l'île, donc avant nos ponts pour
24 décongestionner les ponts et les tunnels, puis
25 soutenir finalement le transport de nos

1 marchandises. Le stationnement incitatif, on évalue
2 ça à à peu près cinquante mille dollars (50 000 \$)
3 la case de stationnement; le projet prévoit mille
4 deux cents (1200) cases. Ça fait en sorte qu'on a
5 un stationnement incitatif qui nous coûterait à peu
6 près soixante millions (60 M).

7 On est d'avis qu'il faudrait plutôt
8 utiliser ces argents-là pour prolonger la ligne
9 bleue puis avoir un édicule à l'est de la A-25. Nos
10 résidants, nos résidants particulièrement âgés,
11 restent principalement à l'est de la A-25, notre
12 pôle civique est à l'est de la A-25. Il y a une
13 maison de la culture, là, qui est projetée
14 prochainement, tout est à peu près dans l'axe de la
15 rue Bélanger, mais de l'autre côté de la A-25.
16 Donc, on propose fortement de ne pas construire ce
17 stationnement-là qui semble être plus en accord,
18 là, avec la lutte contre le réchauffement
19 climatique puis de donc, mettre les sous dans le
20 prolongement de la ligne à l'est de la A-25.

21 Les édicules, pareils comme les terminus
22 doivent absolument être construits, autant
23 l'édicule principal que les deux secondaires. Pour
24 les mêmes raisons que je vous ai dit pour le
25 terminus, le potentiel de construction est de vingt

1 (20) étages à cet endroit-là. Donc, c'est quelque
2 chose d'obligatoire puis de même, bien, assurément,
3 ça, je crois que vous l'avez prévu, mais ils
4 peuvent être accessibles par tous les moyens,
5 autobus, vélo, autopartage, et caetera.

6 Maintenant, comme je vous le mentionnais
7 une des autres choses qui seraient importantes,
8 c'est la création de liens avec les autres secteurs
9 de l'arrondissement. Comme vous le savez,
10 l'arrondissement d'Anjou est divisé par la A-40
11 puis la A-25, donc en quatre secteurs, il faudrait
12 au moins avoir un édicule à l'est de la A-25, puis
13 sinon revoir peut-être avec le réseau
14 éventuellement de pistes cyclables puis
15 l'aménagement pour faire des liens.

16 Les mesures de mitigation. La construction
17 devrait s'étendre, je crois, au minimum jusqu'à
18 deux mille vingt-six (2026), on peut s'attendre
19 à des retards comme toujours, il y a le tunnel
20 Louis-H. aussi qui s'en vient avec des travaux
21 importants, il y a la métropolitaine aussi qui va
22 avoir des travaux importants, plus les travaux
23 locaux, donc c'est vraiment important que la STM,
24 la Ville de Montréal, le ministère des Transports
25 communiquent avec eux pour trouver des moyens de

1 mitigation, parce que c'est beau faire le métro,
2 mais si quand on va avoir fini le métro, les
3 Galeries d'Anjou ont fermé puis le parc des
4 affaires s'est à peu près déplacé en banlieue ou en
5 Chine, on n'est pas avancé, là. Il faut régler ça.
6 Nos citoyens doivent pouvoir circuler puis aller
7 faire leur épicerie.

8 DANS LA SALLE :

9 On n'entend pas. On n'entend pas.

10 M. ROBERT DENIS :

11 Donc, je recommence. Les mesures de mitigation,
12 c'est vraiment important. On annonce les travaux du
13 métro qui vont s'échelonner au moins jusqu'à l'an
14 deux mille vingt-six (2026), sinon plus, il y a le
15 tunnel aussi qui s'en vient, des travaux sur la
16 métropolitaine plus les travaux locaux qui sont
17 annoncés, c'est important que la STM, la Ville de
18 Montréal et le ministère des Transports,
19 l'arrondissement communiquent ensemble pour gérer
20 tout ça, parce qu'il ne faudrait pas qu'à la fin
21 des travaux, que les Galeries d'Anjou aient fermé,
22 que les autres commerces aient fermé, que le parc
23 des affaires soit déplacé en banlieue ou dans
24 un autre pays. Donc, c'est vraiment important.

25 Nos résidants vont être pris dans ces cônes

1 orange-là, ils doivent être capables de se rendre à
2 l'épicerie, à leurs services, à leurs cliniques,
3 aux écoles. Donc, ça, c'est un des enjeux
4 importants par rapport à la mitigation.

5 Sinon aussi on se demande, à notre
6 connaissance, les travaux sur le site de Cadillac
7 Fairview, les Galeries d'Anjou se feraient en
8 tranchées. En se faisant en tranchées, les
9 communications entre les magasins qui vont rester,
10 comme Adonis, les Galeries d'Anjou, sinon le
11 stationnement, ça risque d'être problématique. Ces
12 gens-là ont des conditions dans leur bail qui, en
13 tout cas, j'imagine qu'ils ont, qui peuvent être
14 aussi problématiques.

15 Donc, on conseille très fortement que les
16 travaux sur le site des Galeries d'Anjou, s'il y en
17 a prévu autrement, qu'ils soient faits en sous-sol
18 et non pas en tranchées pour minimiser les impacts.

19 Donc, ça résume à peu près la position
20 d'Anjou. Et si je reviens, donc c'est la
21 cohabitation entre le milieu qui est n'est
22 peut-être pas tout à fait adressée. On demande une
23 réalisation en souterrain, non en tranchées;
24 le stationnement incitation, tout simplement de ne
25 pas le construire; enfouir la ligne de haute

1 tension et construire le terminus au nord de
2 Bélanger, tous les bâtiments, les édicules, le
3 terminus doivent être construits, là, pour pouvoir
4 accueillir aux étages des bureaux ou du commerce;
5 et idéalement, le long des Galeries d'Anjou, des
6 commerces, construire le terminus en retrait dans
7 le même bâtiment, mais en retrait des Galeries
8 d'Anjou pour pouvoir aligner les Galeries d'Anjou;
9 et surtout préserver la quiétude de nos condos. Là,
10 on a quelques tours de condos vraiment
11 importantes... on a plusieurs tours de condos
12 importantes sur les Galeries d'Anjou et,
13 malheureusement, le terminus est construit
14 exactement en face de ces gens-là. On trouve ça
15 tout à fait inacceptable, il faut le déplacer, nous
16 on pense qu'il faut le déplacer au nord de la rue
17 Bélanger, en face des institutions. Donc, c'est nos
18 commentaires.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Merci beaucoup.

21 (Applaudissements)

22 M. RADOUAN TORKMANI :

23 Bonsoir Monsieur Denis. J'aimerais élaborer avec
24 vous le point 7.3., vous parlez des édicules. Je
25 voudrais vous entendre, si vous pourriez élaborer

1 davantage sur ce que vous entendez par qualité
2 architecturale innovante. On a comme tous des
3 définitions différentes. Si vous pourriez davantage
4 élaborer sur les attentes et ceux de vos citoyens
5 aussi.

6 M. ROBERT DENIS :

7 Naturellement, je ne peux pas vous décrire un
8 concept, mais je crois que ce serait intéressant
9 d'aller en concours architectural pour...
10 D'ailleurs, chacune des stations de métro
11 présentement, surtout l'intérieur, les nouveaux, il
12 y a une innovation, je pense que c'est la signature
13 des métros de Montréal.

14 M. RADOUAN TORKMANI :

15 Absolument.

16 M. ROBERT DENIS :

17 Peut-être moins ceux justement dans l'est, Cadillac
18 sont pas mal plus semblables. Mais donc, je crois,
19 nous on encourage, mais je crois que c'est déjà
20 visé, de faire affaire avec des architectes
21 distincts pour chacune des stations puis peut-être
22 aller en concours architectural, ce dont on
23 encourage ça.

24 M. RADOUAN TORKMANI :

25 D'accord. Puis sur les usages qui devraient être

1 prévus, est-ce que vous avez davantage de choses à
2 nous dire? Bon, je comprends que vous parlez de
3 qualité architecturale ici, mais en termes d'usage
4 pour vos citoyens, est-ce que vous avez des
5 éléments qui pourraient nourrir notre réflexion?

6 M. ROBERT DENIS :

7 Bien, quand on regarde le plan d'urbanisme de la
8 Ville de Montréal, quand on est proche des stations
9 de métro, on veut avoir une forte densité et une
10 mixité d'usages. Donc, il faut penser à un
11 terminus, faut penser des commerces au rez-de-
12 chaussée, soit des services d'appoint, soit des
13 commerces régionaux, et là après ça, on peut monter
14 avec des bureaux et du logement, du logement
15 social, du logement abordable, du logement pour les
16 familles, faut vraiment avoir une mixité d'usages
17 pour développer un quartier alentour de ces
18 édifices-là où les gens pourront se déplacer plus
19 facilement en déplacement actif, donc à pied aller
20 jusqu'au métro, avoir tous les services de
21 proximité.

22 Naturellement, dans ce cas-ci, on a un
23 propriétaire à peu près unique et majeur, donc ce
24 serait important de l'entendre à cet effet-là pour
25 voir sa visée. Mais la visée de l'arrondissement et

1 de la Ville de Montréal se résume à peu près ce que
2 je vous ai dit.

3 M. RADOUAN TORKMANI :

4 Parfait. Merci beaucoup.

5 M. JOSHUA WOLFE :

6 J'aurais deux questions, si vous le permettez.

7 Dans votre section, vous parlez de l'idée d'un
8 édicule à l'est de l'autoroute 25 et vous
9 mentionnez un tunnel. Est-ce que vous pouvez nous
10 dire, à vol d'oiseau, c'est quoi la distance qui
11 serait à traverser dans ce tunnel?

12 M. ROBERT DENIS :

13 Écoutez, je l'ai su justement ce matin, je crois
14 que c'est à peu près, mettons, un kilomètre, je
15 dirais. Mais imaginez, là, présentement, l'édicule,
16 c'est-à-dire l'arrière-gare se rend à peu près
17 jusqu'à la limite est de la 25, et après, vous avez
18 un tunnel, une sortie de secours pour les employés
19 puis une sortie d'aération.

20 M. JOSHUA WOLFE :

21 Ce n'était pas ça. Je comprends que vous parlez...

22 M. ROBERT DENIS :

23 Je n'ai pas le chiffre exact.

24 M. JOSHUA WOLFE :

25 O.K. Mais, disons, moi j'ai vu sur Google, j'ai

1 pensé que c'était plus petit que ça, cinq cents
2 mètres (500 m) ou quelque chose, mais même avec ça,
3 est-ce que vous pensez que les gens voudront
4 utiliser ce tunnel à l'extérieur de l'heure de
5 pointe, par exemple?

6 M. ROBERT DENIS :

7 Je crois que quand on utilise un tunnel qui est
8 éclairé, il a des caméras, c'est assurément plus
9 sécurisant que présentement où là, à l'heure
10 actuelle, là, on doit passer sous le viaduc, en
11 bordure d'une rue et d'un trottoir qui est toujours
12 difficile à déneiger. Je crois que le tunnel, ce
13 serait vraiment mieux.

14 M. JOSHUA WOLFE :

15 Mais une ligne d'autobus, il y a déjà une ligne
16 d'autobus, ça prend onze (11) minutes selon encore
17 Google Maps de se déplacer à peu près la
18 bibliothèque d'Anjou jusqu'aux Galeries d'Anjou
19 pour l'édicule du métro éventuel. Est-ce que c'est
20 une question de coût-bénéfice un service fréquent
21 de l'autobus entre votre noyau municipal,
22 arrondissement, et l'édicule, peu importe, où ça se
23 trouve, est-ce que ça ne serait pas aussi
24 utilitaire, fonctionnel pour les gens qui habitent
25 de l'autre côté de la 25?

1 M. ROBERT DENIS :

2 À mon avis, aussitôt qu'on doit emprunter plus
3 qu'un mode de transport pour se rendre à la
4 destination, il y a des gens à ce moment-là qui
5 vont se retourner vers l'automobile. Si tu dois
6 prendre l'autobus, plus le métro, selon moi, il y a
7 plus de chances que les gens décident de prendre
8 carrément l'automobile. Donc, si on amène le métro
9 proche de chez eux, selon moi, on va augmenter le
10 nombre de citoyens.

11 Il faut que vous sachiez aussi qu'à l'est
12 de la 25, l'arrondissement a deux terrains à cet
13 endroit-là. Donc, il est possible de regarder là.

14 M. JOSHUA WOLFE :

15 Oui. Je m'excuse, je ne vais pas continuer le débat
16 trop longtemps, mais vous n'approchez pas des rames
17 de métro parce que l'emplacement que vous proposez
18 pour l'édicule, c'est la même distance, c'est plus
19 au nord, mais ce n'est pas plus à l'est. Alors, le
20 tunnel ne rapproche pas. Vous dites que prendre
21 l'autobus en plus du métro, ça ajoute un mode de
22 transport, mais les pieds sont un mode de
23 transport, le piéton va prendre le tunnel pour
24 atteindre une rame, vous ne vous approchez pas.

25

1 M. ROBERT DENIS :

2 Regardez, quand on prend le métro, mettons, à la
3 station McGill, là, quand on franchit la porte,
4 on marche, là, de l'intérieur, ça ne nous dérange
5 pas. Mais si je dois partir de chez nous, attendre
6 l'autobus qui arrive ou qui n'arrive pas, pour
7 après ça prendre le métro, c'est là, selon à mon
8 avis, mon humble avis, que les gens parfois vont
9 décider de prendre simplement la voiture parce que
10 c'est moins compliqué. Donc, c'est mon avis.

11 M. JOSHUA WOLFE :

12 Merci.

13 M. ROBERT DENIS :

14 Mais oui, je crois aussi qu'un tunnel, les gens
15 se sentiraient plus en sécurité, plus à l'abri,
16 surtout quand il fait très froid ou quand il pleut,
17 que devoir marcher à l'extérieur, d'une façon ou
18 d'une autre, un parcours ou un autre.

19 M. JOSHUA WOLFE :

20 Et l'autre sujet, s'il vous plaît, on était dans
21 la section 7.7, vous parlez de sécurisation du
22 domaine public. Je ne comprends pas ce que vous
23 voulez dire par sécurisation.

24 M. ROBERT DENIS :

25 Bien, vous allez avoir beaucoup d'autobus qui

1 vont arriver, puis là présentement il y a un
2 stationnement incitatif qui est à arriver, qui est
3 proposé, donc il va y avoir aussi des gens qui vont
4 converger à pied, donc va falloir penser à tout ça,
5 le réaménagement, est-ce qu'il va falloir mettre
6 des avancées, des traverses piétonnes.

7 M. JOSHUA WOLFE :

8 Ah! Rendre sécuritaire pour les piétons.

9 M. ROBERT DENIS :

10 Oui.

11 M. JOSHUA WOLFE :

12 Dans un rayon de sept cents mètres (700 m). Alors,
13 c'est pas question d'acheter les terrains de la
14 municipalité.

15 M. ROBERT DENIS :

16 Non, non, pas nécessairement.

17 M. JOSHUA WOLFE :

18 O.K. Merci.

19 M. ROBERT DENIS :

20 C'est bon?

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Monsieur, j'ai une petite question. Vous avez
23 évoqué des terrains de la ville puis le tunnel.
24 Est-ce que je devrais entendre que vous proposez
25 de convertir ces terrains-là en stationnement?

1 M. ROBERT DENIS :

2 Non, pas du tout, c'est que pour construire vos
3 édicules présentement, notre territoire est
4 construit à peut-être quatre-vingt-quinze pour cent
5 (95 %) à Anjou, donc ça vous prend une place pour
6 mettre les édicules. Nous, on a deux terrains. On
7 en a un qui peut accueillir la maison de la
8 culture, mais qui pourrait aussi accueillir un
9 édicule sur le même terrain, on pourrait avoir une
10 maison de la culture qui est accessible directement
11 du métro. Donc, on a des terrains, on pourrait
12 regarder avec vous puis la ville-centre, on a des
13 terrains pour accueillir un édicule secondaire à
14 cet endroit-là.

15 Sinon, on a, juste de l'autre côté de la
16 rue, on a la mairie avec le parc Goncourt puis un
17 grand stationnement qui peut peut-être aussi
18 accueillir un édicule.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Non, parce que vous avez insisté beaucoup sur la
21 nécessité de déplacer le stationnement incitatif.

22 M. ROBERT DENIS :

23 Oui.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Il faudrait quand même pas être dans une situation

1 où vous ne mettez pas de stationnement incitatif
2 à l'ouest de la 25, mais que vous avez des gens
3 qui sont incités à stationner à l'est de la 25.

4 M. ROBERT DENIS :

5 Bien, une fois qu'on ne met pas de stationnement
6 incitatif, c'est certain qu'il va falloir gérer le
7 stationnement sur rue. Ça peut être des vignettes,
8 ça peut être aussi des clôtures pour ceux qui sont
9 commerçants, ça peut être des commerces hors rue
10 tarifés, il y a beaucoup de manières de gérer.
11 Mais c'est évident que s'il n'y a pas de
12 stationnement incitatif à proximité, va falloir
13 gérer le stationnement hors rue et sur rue, là, aux
14 alentours.

15 Donc, l'idée ce n'est pas d'emmener du
16 tout un stationnement incitatif à l'est de la 25.
17 Le stationnement incitatif doit être à l'extérieur
18 de l'île.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Je veux juste signaler, vous avez dit on peut
21 discuter des choses avec vous, je veux signaler
22 à vous et aux gens qui sont présents, nous ne
23 sommes pas la STM, nous sommes une Commission
24 totalement indépendante. Alors, s'il y a des
25 discussions à avoir, c'est avec la STM.

1 M. ROBERT DENIS :

2 Parfait. C'est bon.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci beaucoup de votre intervention.

5 M. ROBERT DENIS :

6 Merci à vous.

7 (Applaudissements)

8 J'appelle Élise Ferrier. Je ne crois pas que
9 la personne est arrivée. Donc, je vais appeler
10 Renée Pouliot.

11 M. RENÉE POULIOT :

12 Bonsoir, tout le monde.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Bonsoir.

15 M. RENÉE POULIOT :

16 Bon, finalement, je vais changer mon plan de
17 discussion. Les personnes qui ont passé juste en
18 avant de moi ont parlé beaucoup du terminus, comme
19 nous ne sommes pas intéressés. Moi je demeure
20 directement en avant d'où est-ce qu'il va être et
21 déjà avec Les 3 brasseurs, le bruit, même l'hiver
22 dans mon salon, au troisième étage, j'entends des
23 boum, boum de temps en temps, fait que le terminus
24 d'autobus ne m'intéresse pas, préférable de l'avoir
25 plus loin.

1 Je vais apporter d'autre chose là-dessus.
2 Quand on revient du sud-est de la ville pour
3 rentrer chez moi, présentement, j'ai besoin du
4 petit coin que je vais perdre avec le terminus, qui
5 est entre le restaurant Madison et l'Académie, où
6 il y a une voie qui circule à deux voies que je
7 peux rentrer là, aller chercher le centre d'achats,
8 le stationnement pour aller prendre la rue Bélanger
9 pour pouvoir tourner à gauche pour m'en aller chez
10 moi. Le terminus est là, je perds ça.

11 En plus, ce que j'ai vu du monsieur
12 Turcotte, le beau plan qu'il a amené supposément
13 avec la rue Des Roseraies, on ne pourra plus, ça,
14 c'est la deuxième place qu'on peut passer pour
15 faire le chemin pour tourner chez moi sur la rue
16 du sud-est, on ne pourra pas passer par là non
17 plus à cause de ce qui se fait. C'est un problème
18 pour moi.

19 Autre problème aussi que j'ai. À pied, on
20 traverse le boulevard, on s'en va chez Rona ou
21 Adonis en arrière à pied, là on ne pourra plus le
22 faire avec le terminus d'autobus. Moi j'ai des gens
23 âgés qui marchent beaucoup. Dimanche, le vingt-
24 trois (23) février dernier, à deux heures (2 h) de
25 l'après-midi, une petite voix qui m'a dit : lève-

1 toi, va regarder dehors, j'ai un couple qui ont
2 pratiquement quatre-vingt-dix (90) ans, monsieur
3 marche avec une canne, madame elle a une marchette,
4 et ils vont sortir à tous les jours, Madame. Ils
5 avaient traversé le boulevard puis ils étaient en
6 train de marcher en avant des 3 brasseurs, le petit
7 chemin, ils s'en allaient au centre d'achat, ils
8 font ça pratiquement à tous les jours, et l'été ils
9 le font deux fois par jour.

10 Donc, puis en plus, en faisant ça, moi je
11 commence à me sentir emprisonnée d'être obligée de
12 prendre ma voiture si j'oublie, pour aller chercher
13 un pain chez Adonis, parce qu'en perdant ce chemin-
14 là, ça va me prendre trois fois plus de temps à
15 pied aller chercher mon pain. Ça n'a pas de sens.

16 C'est beaucoup mieux qu'on mette ça au nord
17 de Bélanger, ça va être plus profitable pour tout
18 le monde. Oui, un terminus fermé. Eh oui, si on est
19 pris puis on est obligé de l'avoir en avant parce
20 que supposément c'est décidé, si vous mettez des
21 commerces en haut, suggérez fortement à la Ville de
22 Montréal de mettre un règlement pas des restaurants
23 de style comme 3 brasseurs sportifs puis ni avec
24 des terrasses parce que c'est très dérangeant.

25 Ça fait plusieurs années, moi, j'ai des

1 gens au neuvième puis au dixième (10e) qui ont
2 vendu leurs condos à cause du bruit de ça, de ces
3 restaurants-là. Parce que moi, quand j'ai acheté,
4 il n'y avait aucun restaurant en avant à part du
5 McDonald's. Puis une des raisons que j'ai acheté,
6 c'est parce que je n'avais pas de voisin en avant
7 puis je voulais avoir la tranquillité, puis dans
8 le temps, je travaillais.

9 Puis on a des résidences qui sont proches
10 aussi, fait que tout ça, le plus de circulation, le
11 bruit puis tout ça, on n'est pas intéressés. Puis
12 si vous décidez de construire des condos en haut
13 puis tout ça, bien, je suggère fortement, si on est
14 pris avec le terminus, faites deux entrées
15 principales qu'on puisse à pied s'en aller en
16 arrière pour aller faire nos commissions comme nous
17 faisons présentement. Puis de toute façon, avec
18 restaurants en hauts ou condos, les gens vont
19 devoir stationner en arrière, ils ne voudront pas
20 aller à pied en avant sur les Galeries d'Anjou pour
21 rentrer pour aller au restaurant ou quoi que ce
22 soit, fait qu'ils ont besoin d'un accès en arrière
23 de là aussi.

24 Mais il faut penser que nous autres, quand
25 on revient du sud en voiture, je ne peux pas couper

1 en milieu du boulevard pour m'en aller dans mon
2 garage, dans mon stationnement, je suis obligée
3 de faire un petit détour. Mais là, ça a l'air
4 à s'annoncer que mon détour va être beaucoup plus
5 grand. Ce n'est pas acceptable.

6 Un autre sujet que je veux parler qui est
7 l'intersection Bélanger et Galeries d'Anjou.
8 Présentement, si on est sur Galeries d'Anjou,
9 direction nord-sud, il y a une flèche pour qu'on
10 puisse tourner à gauche puis on a une période pour
11 rentrer dans le centre d'achats, la même chose sur
12 l'autre sens, des Galeries d'Anjou et sur Bélanger
13 de l'ouest à l'est. Mais quand on sort du centre
14 d'achats avec notre voiture, quand on a besoin de
15 tourner pour m'en retourner chez moi, je n'ai pas
16 de flèche.

17 Hier, j'ai pris une marche, je suis allée à
18 pied aux Halles d'Anjou, j'étais au coin de
19 Bélanger et les Galeries d'Anjou, et j'attendais
20 le changement de lumière. Quand t'arrives du centre
21 d'achat, si t'es la première voiture pour tourner
22 à gauche pour t'en aller en direction sud, tu
23 réussis parfois à passer, elle est verte, mais la
24 plupart du temps, c'est orange-rouge!

25 Hier, non seulement c'est arrivé ça avec

1 la première voiture, mais la deuxième puis la
2 troisième voiture ont décidé de passer sur la
3 rouge, puis l'autre qui arrivait de l'ouest de
4 Bélanger a décidé lui aussi de passer sur la rouge.
5 Fait que là avec le fameux métro puis tu sais qu'il
6 va y avoir beaucoup plus d'achalandage, c'est une
7 question de sécurité routière et piétonnière, il va
8 falloir qu'il y ait quelque chose qui soit fait.
9 Et en plus, augmentez la traverse piétonnière d'au
10 moins cinq secondes, parce qu'à vingt-cinq (25),
11 ce n'est pas assez pour les gens, on a beaucoup de
12 gens qui fonctionnent à pied.

13 Donc, grosso modo, c'est ça, j'appuie les
14 gens en avant, avant moi, il faut s'en aller
15 au nord de Bélanger. Merci.

16 (Applaudissements)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Merci beaucoup.

19 M. JOSHUA WOLFE :

20 Moi j'ai une question. Vous étiez très claire, vous
21 avez donné beaucoup d'exemples et c'était, et
22 avec la transcription, je vais vous suivre.

23 M. RENÉE POULIOT :

24 Merci. Je suis pas habituée de parler puis j'en
25 'shake' comme c'est ça.

1 M. JOSHUA WOLFE :

2 Non, non, je vous ai suivie avec les flèches et
3 tout, la seule chose, vous avez parlé de
4 l'importance d'ajouter deux entrées en arrière pour
5 accéder aux restaurants, si j'ai compris. J'ai deux
6 questions, permettez-vous? Vous parlez des entrées
7 pour les piétons ou pour les voitures?

8 M. RENÉE POULIOT :

9 O.K. Admettons que le terminus, on est obligé de
10 l'avoir où est-ce qu'il est, bon, il faut que ça
11 soit fermé. Une des raisons, l'hiver, puis les gens
12 qui attendent l'autobus, ça va être mieux pour eux
13 autres, mais pour nous autres, qu'on puisse voyager
14 puis continuer à pied, si vous faites deux entrées
15 principales...

16 M. JOSHUA WOLFE :

17 À pied.

18 M. RENÉE POULIOT :

19 À pied. Une que je suggère, que je n'ai pas
20 mentionnée, que je suggère où est-ce qui est 3
21 brasseurs présentement et l'autre dans le centre du
22 stationnement, entre l'Académie et Tim Hortons, ce
23 qui fait qu'entre Bélanger puis Saint-Zotique, on
24 va avoir tout le monde, puis qu'on puisse avoir une
25 porte qui donne à l'arrière qui fait qu'on puisse

1 rentrer dans le stationnement du Rona éventuel,
2 puis continuer de faire nos commissions à pied.

3 M. JOSHUA WOLFE :

4 Vers l'est. Quand vous dites arrière, vous ne
5 parlez pas de côté boulevard...

6 M. RENÉE POULIOT :

7 En arrière du terminus.

8 M. JOSHUA WOLFE :

9 Oui.

10 M. RENÉE POULIOT :

11 En arrière du terminus, fait que s'il y a des
12 restaurants en haut, les gens vont se stationner
13 en arrière, ils ne voudront pas faire le tour en
14 avant. Puis la même chose s'il y a des condos, ils
15 n'iront pas nécessairement... Nous, on a des
16 stationnements internes puis on a quelques
17 stationnements externes, on n'a pas de
18 stationnements de visiteurs, c'est vrai, les gens
19 vont sur la rue, ils se servent déjà des
20 stationnements en avant des restaurants, parce
21 qu'il n'y a pas de place. Ce n'est vraiment pas...
22 ça n'a pas été fait pour ça puis on en a besoin
23 parce que la place sur le boulevard...

24 Présentement, le boulevard des Galeries
25 d'Anjou est très utilisé et même hier, ce que j'ai

1 vu, à cause de la neige, il y a une personne qui a
2 stationné au 7300, au coin des Galeries d'Anjou et
3 Bélanger, la personne âgée a sorti de la valise une
4 marchette, a sorti sa passagère qui était plus
5 vieille qu'elle, ils ont dû marcher dans la rue,
6 puis comme ça, ça commençait, le risque d'accident
7 que j'ai vu arrivait, ils auraient pu être frappés
8 ces personnes-là à ce coin-là.

9 C'est des choses qu'il faut regarder parce
10 que ça a été mal déneigé, là, cet hiver, d'habitude
11 on n'a pas ça, mais là... en tout cas, ça c'est
12 un autre sujet, j'en ai après la Ville de Montréal,
13 non, notre arrondissement parce que je sais d'où ça
14 vient.

15 M. JOSHUA WOLFE :

16 Merci.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Alors, si je comprends bien, juste pour résumer,
19 effectivement, votre énoncé était très, très clair,
20 ce qui vous tient à coeur surtout, c'est que tant
21 pendant les travaux qu'après les travaux, c'est
22 toujours de garantir des passages à pied efficaces
23 et sécuritaires à partir des condos qui sont sur le
24 boulevard allés jusqu'au centre commercial, mais
25 également à tous les magasins importants qui sont

1 là, Best Buy, Adonis, et caetera, c'est de
2 s'assurer qu'il y a une voie bien dégagée et bien
3 identifiée pour faire ces parcours-là à pied. Puis
4 avec deux entrées, comme vous dites, si jamais il y
5 a une entrave majeure.

6 M. RENÉE POULIOT :

7 Oui. Et il y a aussi que quand si je reviens du
8 sud-est de la ville, que je ne sois pas obligée de
9 prendre dix (10) minutes de détours pour pouvoir
10 rentrer dans mon garage, parce que si le terminus
11 était entre Bélanger puis Saint-Zotique, puis que
12 je perds mon accès de Bélanger, ça ne marche
13 pas ça non plus. Puis en plus, si je perds Des
14 Roseraies parce qu'il va y avoir le stationnement
15 incitatif, déjà qu'on perd Boston puis tout ça,
16 puis Best Buy, on perd des choses qui sont
17 importantes puis que ça faisait longtemps. Puis
18 j'ai déjà du monde qui m'a parlé que quand on va
19 vendre, on n'est pas intéressés, vraiment pas
20 intéressés.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Nous prenons certainement bonne note de vos
23 commentaires et suggestions. Je me permets
24 toutefois de vous dire, Madame, que dans les
25 prochains mois, la STM doit avancer avec ce qu'ils

1 appellent leur plan de mitigation, c'est-à-dire les
2 énoncés détaillés de ce qui serait fait pendant les
3 travaux pour donner soit des parcours alternatifs,
4 et caetera, et à ce moment-là, il est supposé y
5 avoir des occasions de dialogue avec les citoyens.

6 Alors, je veux vous informer ou vous
7 mettre, disons, en vigie par rapport à ces
8 éléments-là pour que vous veniez, quand ça va être
9 le temps, même répéter votre message parce que je
10 sais que ça vous tient très à coeur puis c'est
11 important que tout le monde ait les bons
12 renseignements pour bien desservir les citoyens.

13 M. RENÉE POULIOT :

14 C'est-tu ce que vous avez parlé, dix-huit (18)
15 février, les soirées à l'automne que vous parlez?

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Bien, à l'automne, voire à l'été, je ne connais pas
18 les dates.

19 M. RENÉE POULIOT :

20 O.K.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Mais la STM, lors des soirées d'information, ont
23 bien dit qu'il y avait justement, d'abord un plan
24 de communication pour que les gens puissent savoir
25 c'est quoi les différentes étapes du projet et il

1 va y avoir des voies, si on veut, de communication
2 et d'échange d'une part quant à l'aspect
3 architectural du projet, mais aussi aux mesures de
4 mitigation, parce que ça, c'est toujours un élément
5 extrêmement important, et la contribution des
6 citoyens, c'est un apport essentiel à ces choses-là
7 parce que c'est les citoyens qui savent le mieux ce
8 dont ils ont besoin comme mesures alternatives.

9 M. RENÉE POULIOT :

10 Je peux-tu vous faire une suggestion?

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Oui.

13 M. RENÉE POULIOT :

14 Essayez de ne pas avoir de soirées entre le premier
15 (1er) puis le vingt (20) octobre parce que dans
16 cette période-là, on a notre assemblée annuelle
17 de condos, fait que je suis intéressée à y aller,
18 mais si j'ai mon assemblée annuelle, je ne pourrais
19 pas.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Madame, aussi par rapport, vous, vous êtes une
22 citoyenne engagée du secteur, vous avez parlé
23 beaucoup du terminus, mais on parle également
24 d'avoir la station de métro comme telle. Est-ce
25 qu'il y a quelque chose que vous trouvez, comme au

1 niveau des aménités, soit pour vos voisins, gens
2 âgés, vous-mêmes, d'autres personnes, il y a-tu des
3 choses dans ces stations de métro-là que vous
4 pensez qui devraient être bonifiées par rapport à
5 ce que vous avez pu vivre dans votre expérience
6 métro vécue à date?

7 M. RENÉE POULIOT :

8 Bien, la chose que je voulais parler, concernant
9 le terminus, je reviens aux deux entrées
10 principales. Si vous pensez à mettre quelque chose
11 en haut, quand ça, ça sera construit, pensez dans
12 le futur que ça va prendre un ascenseur puis des
13 escaliers pour pas être obligé de défaire puis
14 refaire, parce que souvent c'est ce qui arrive.
15 Je regrette, là, mais mon expérience de vie, les
16 choses que j'ai vues, il faut penser plus loin que
17 le bout de notre nez, comme on dit. Donc, il y
18 aurait ça.

19 Pour ce qui est, bien oui, des ascenseurs,
20 ce serait bien parce qu'on a beaucoup de gens qui
21 fonctionnent avec des marchettes qui sont des
22 marcheurs. D'ailleurs, j'ai deux personnes âgées
23 que les dernières années ont tombé sur le trottoir
24 à Montréal puis j'en ai une qui est encore un peu
25 paralysée, elle a quatre-vingt-six (86) ans

1 maintenant puis c'est du monde qui aimait marcher,
2 parce que la Ville ne s'est pas préoccupée, là, de
3 ça, mais ça, c'est autre chose.

4 Mais t'sais, c'est toutes des petites
5 affaires qu'il faut essayer de penser si on veut
6 garder notre monde longtemps. Moi ça fait vingt-
7 sept (27) ans que je suis à Anjou puis je suis
8 intéressée à rester.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Bien, différents intervenants ont fait état du
11 besoin d'ascenseurs et d'accessibilité universelle,
12 c'est un point qui visiblement est très important
13 pour la population. Merci, merci beaucoup,
14 beaucoup, Madame, pour votre intervention.

15 M. RENÉE POULIOT :

16 Merci. Merci.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Merci.

19 (Applaudissements)

20 J'appelle monsieur Bouyahmed, s'il vous plaît. Je
21 ne suis pas certaine que cette personne soit dans
22 la salle. Et le prochain intervenant inscrit,
23 comme je n'ai pas d'indication que la personne
24 est présente.

25 Je passe à l'intervenant numéro 8, Vincent

1 Marchione.

2 M. VINCENT MARCHIONE :

3 Bonsoir. Bonsoir à tous.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Bonsoir.

6 M. VINCENT MARCHIONE :

7 Moi c'est le côté écologique. Je suis écologiste/
8 environnementaliste. Le comité que je représente ce
9 soir ici, le comité Vigilance environnementale de
10 l'Est de Montréal, existe depuis vingt-sept (27)
11 ans. Parmi nos dossiers, nous avons toujours eu
12 le dossier de développement du transport commun.

13 Donc, le développement du transport en
14 commun, c'est une mesure écologique. Et depuis
15 quelque temps, nous, nous avançons une autre mesure
16 qui est la gratuité du transport en commun, il
17 faudrait qu'il soit gratuit. Il y a plusieurs
18 villes dans le monde où ils ont déjà fait la
19 gratuité. Et cette semaine, le Luxembourg a emboîté
20 le pas aussi.

21 Alors, mais le développement du transport
22 en commun ne doit pas se faire au détriment des
23 citoyens, par exemple, la ligne bleue, il y a des
24 citoyens, il y a un quartier, ça fait cinquante
25 (50) ans que ce quartier s'est construit, c'est un

1 quartier agréable. Les gens qui habitent ici,
2 quatre-vingts (80), quatre-vingt-cinq pour cent
3 (85 %), c'est des personnes âgées, et c'est un
4 quartier qui, avec le projet du prolongement de la
5 ligne bleue, c'est un quartier qui va être détruit.
6 Donc, si le plan reste tel quel, bien, ce quartier,
7 cette vie de quartier, cette qualité de vie va
8 disparaître.

9 Ce projet va apporter deux sources de
10 pollution qui n'existent pas actuellement : une
11 source de pollution de l'atmosphère et une source
12 de pollution sonore. Donc, il va y avoir une
13 diminution de qualité de vie. Pour pallier, pour
14 palier cette diminution de la qualité de vie, les
15 citoyens du quartier m'ont donné cinq exigences.

16 La première, si le projet se réalise, la
17 première exigence, ce serait de construire un
18 stationnement vert, paysager, avec des arbres.

19 Deuxièmement, la flotte d'autobus avec des
20 autobus biobus hybrides, en attendant que le
21 dossier pour les autobus électriques se règle entre
22 le gouvernement et la STM. Lorsque
23 l'électrification des autobus électriques se fera,
24 nous exigeons une flotte électrique à cent pour
25 cent (100 %).

1 Dans les stationnements incitatifs, qu'on
2 installe le plus possible de bornes de chargement
3 électrique dans le stationnement, c'est ça, pour
4 inciter les automobilistes de se procurer des
5 véhicules électriques pour atténuer la pollution
6 sonore.

7 Quatrièmement, afficher dans les
8 stationnements qu'il est défendu de klaxonner et
9 aussi, surtout l'hiver, interdiction de faire
10 tourner les moteurs à l'arrêt dans le stationnement
11 plus de trois minutes. C'est bon pour la qualité de
12 l'air et cela use moins les moteurs.

13 Et cinquièmement, que les sorties du
14 stationnement incitatif doivent se trouver vers le
15 nord, en direction de l'autoroute 40 et la
16 Métropolitaine.

17 Pour terminer, c'est sûr que je vais vous
18 donner un document où est-ce qu'il y a plus de
19 détails, mais je termine en disant que ces
20 exigences sont réalisables, elles peuvent
21 contribuer à atténuer et compenser la perte de la
22 qualité de vie de ce quartier causée par le projet
23 de terminus de la ligne bleue et le stationnement
24 incitatif. Alors, si vous avez des questions.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci beaucoup. C'est clairement un document très
3 réfléchi et qui apporte beaucoup, qui alimente bien
4 notre analyse du dossier. Est-ce que mes collègues
5 ont des questions?

6 M. RADOUAN TORKMANI :

7 Pouvez-vous rappeler l'association que vous
8 représentez?

9 M. VINCENT MARCHIONE :

10 C'est Comité Vigilance environnementale de l'est
11 de Montréal. D'ailleurs, il est écrit, je vais vous
12 donner le document.

13 M. RADOUAN TORKMANI :

14 Est-ce que les personnes qui en sont membres vous
15 ont fait des suggestions également sur
16 l'architecture de l'édicule en lui-même, sur les
17 considérations environnementales de l'édicule
18 aussi, vous avez des suggestions, mais sur
19 l'architecture ou les considérations
20 environnementales de construction, est-ce qu'ils
21 ont fait des recommandations en ce sens? Est-ce
22 qu'ils ont fait des recommandations aussi sur
23 l'architecture de l'édicule en lui-même?

24 M. VINCENT MARCHIONE :

25 Bien, disons, que l'architecture, si on parle des

1 garages, on a vu des photos tout à l'heure, ce
2 n'est vraiment pas beau, hein. Vraiment, le
3 quartier ne ressemblera plus à ce qu'il est
4 aujourd'hui. C'est un milieu de vie vraiment que ça
5 détruit, architecturalement et écologiquement.

6 M. RADOUAN TORKMANI :

7 Parfait. Mais est-ce que'ils s'étaient prononcés,
8 est-ce qu'ils avaient des recommandations, peut-
9 être c'est à l'intérieur de votre rapport, mais
10 avez-vous fait des recommandations ou bien...

11 M. VINCENT MARCHIONE :

12 Non, là-dessus, on n'en a pas fait.

13 M. RADOUAN TORKMANI :

14 D'accord. C'est plus vers l'extérieur. Parfait.
15 Merci.

16 M. VINCENT MARCHIONE :

17 C'est plus sur le côté écologique.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Merci beaucoup pour votre présentation. Merci.

20 (Applaudissements)

21 J'appelle Monique Lefebvre.

22 Mme MONIQUE LEFEBVRE :

23 Bonjour. Moi j'entérine toutes les propositions qui
24 ont été présentées avant. Et puis je pense que mon
25 idée, ça serait... ce qui est inadmissible, c'est

1 que le terminus soit au sud de Bélanger. Moi je
2 recommande, comme plusieurs antérieurement, qu'il
3 soit soit au nord de Bélanger ou, encore mieux, au
4 nord-est de Galeries d'Anjou et Jean-Talon.

5 Il y a présentement, là, une bâtisse qui
6 est là, qui n'a pas d'usage et puis je pense qu'il
7 y aurait assez de place pour construire quelque
8 chose là. Et puis aussi, si vous voulez empiéter
9 sur le terrain des Galeries d'Anjou, ça serait plus
10 facile d'empiéter à ce niveau-là au lieu du niveau
11 actuel. Donc, c'est ce que je voulais dire.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Bien, je vous remercie beaucoup, Madame.

14 Mme MONIQUE LEFEBVRE :

15 Merci.

16 (Applaudissements)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 J'appelle Sandra Hamel. Madame n'étant pas
19 présente.

20 J'appelle Nicole Perreault et
21 Michel Perreault.

22 M. MICHEL PERREAUULT :

23 Bonsoir. Merci de nous entendre.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Bonsoir.

1 Mme NICOLE PERREAULT :

2 Si vous permettez, étant donné que nos deux
3 présentations se suivaient, on a décidé de
4 fusionner nos deux présentations, on se connaît
5 très bien, en fait, on est de la même famille.
6 On habite deux tours voisines sur le boulevard
7 des Galeries d'Anjou, alors notre position est
8 partagée.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 C'est très bien, merci beaucoup. Allez-y.

11 Mme NICOLE PERREAULT :

12 D'accord. Alors, ce que vous voyez, c'est la carte
13 de la station Anjou avec le nom provisoire en fait,
14 et nous l'avons annotée. Nous y avons ajouté le
15 terrain vacant d'Hydro-Québec, le fameux terrain
16 auquel on fait référence depuis le début de la
17 rencontre, pour essayer de préciser, ça pourrait
18 être drôlement intéressant d'y mettre un terminus
19 d'autobus, ce que nous réitérons aussi.

20 Mais nous allons aussi ajouter des données,
21 c'est-à-dire que vous avez le terminus où est-ce
22 qu'il pourrait être planifié, vous le voyez très
23 bien, là où est-ce que ce serait prévu, vous voyez
24 l'autre côté du boulevard des Galeries d'Anjou, là
25 où est le projet Villa Latella avec beaucoup de

1 résidences, et ensuite vous voyez un peu plus au
2 sud, les résidences pour gens âgés où aussi on a
3 une concentration assez importante d'aînés.

4 M. MICHEL PERREAULT :

5 Ça concerne aussi Latella et d'autres bâtiments.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Excusez. Pourriez-vous, s'il vous plaît, parler
8 dans le micro.

9 M. MICHEL PERREAULT :

10 Non, juste pour préciser que les deux secteurs
11 qu'on vient de décrire, ça ne contient pas
12 uniquement les tours le long du boulevard des
13 Galeries d'Anjou, mais ça contient l'aire de
14 diffusion au niveau du recensement, et ce n'est pas
15 uniquement à la partie sud les tours pour personnes
16 âgées, c'est tout le bloc, c'est tout le pâté.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Alors, excusez, mais vous allez nous parler de ces
19 emplacements.

20 Mme NICOLE PERREAULT :

21 On va en...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Mais est-ce que vous représentez les résidants de
24 ce secteur ou vous êtes ici à titre individuel?

25

1 Mme NICOLE PERREAULT :

2 On est à titre individuel, par contre, le travail
3 que je fais est un travail de recherche qui m'amène
4 à travailler avec des données populationnelles.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 O.K.

7 Mme NICOLE PERREAULT :

8 Alors, je vous entretiens au niveau des aînés,
9 parce que c'est aussi une population qui nous
10 importe, qui a été mentionnée à quelques reprises
11 aussi, soit durant les rencontres d'information
12 qui ont eu lieu et qui ont été aussi mentionnées
13 depuis le début de la soirée, d'après ce que j'ai
14 pu comprendre.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Effectivement.

17 Mme NICOLE PERREAULT :

18 Maintenant, ce que vous pouvez voir, c'est en face
19 du terminus planifié, vous avez les bâtisses
20 Latella, et comme mon frère vous l'expliquait,
21 c'est que quand on regarde l'ensemble du
22 quadrilatère, c'est qu'on parle de dix-huit cent
23 trente et un (1831) résidants, dont mille soixante-
24 cinq (1065) ont soixante-cinq (65) ans et plus,
25 donc ça veut dire cinquante-huit pour cent (58 %)

1 des personnes qui habitent ces tours-là, donc dans
2 ce quadrilatère-là, ont plus de soixante-cinq (65)
3 ans, ce qui est quand même assez significatif. Ça,
4 c'est les données de recensement de Statistique
5 Canada en deux mille seize (2016).

6 Si on regarde au sud, à ce moment-là, on
7 voit seulement ici deux résidences pour aînés, mais
8 ça comprend quand même tout un quadrilatère. Vous
9 pouvez voir un peu à l'arrière d'autres tours.
10 Alors, on parle de mille neuf cent cinquante (1950)
11 résidants, dont mille quatre cent soixante-dix
12 (1470) ont soixante-cinq (65) ans et plus. Donc, ça
13 veut dire que soixante-quinze pour cent (75 %) de
14 la population qui habite ce quadrilatère ont
15 soixante-cinq (65) ans et plus. Donc, c'est quand
16 même encore assez significatif comme population
17 d'aînés.

18 Maintenant, ce qui est vraiment à
19 souligner, et ça nous touche parce que je vous
20 amène des données populationnelles, mais il faut
21 vous dire que comme on habite le secteur, on le vit
22 quotidiennement aussi, c'est que vous savez, à
23 Montréal, on a dix-huit pour cent (18 %) de la
24 population qui a soixante-cinq (65) ans et plus,
25 par contre on est dans l'est de Montréal où c'est

1 là que la proportion d'aînés est la plus élevée, et
2 c'est à Anjou qu'elle est la plus élevée. Anjou, on
3 a vingt-quatre pour cent (24 %).

4 Donc, c'est quand même assez important, et
5 surtout quand on considère que c'est au niveau des
6 aînés qu'il y a eu le plus de mortalité avec des
7 accidents de voiture au cours des dernières années,
8 accidents graves, c'est quand même un argumentaire
9 assez important pour vous dire qu'avoir un
10 emplacement, un terminus d'autobus qui est situé
11 exactement dans le quadrilatère, exactement là où
12 on retrouve le plus d'aînés, pour nous, ce n'est
13 même pas négociable, ce n'est même pas quelque
14 chose qu'on peut envisager que de dire : bien oui,
15 mais si on le met là, on peut peut-être rajouter
16 d'autre chose pour que ce soit moins pire.

17 À ce moment-là, ce n'est pas juste les
18 commerces qu'il faudrait exproprier, je pense qu'il
19 faudrait exproprier les soixante-cinq (65) ans et
20 plus qui sont autour d'ici pour être sûr, sûr, sûr
21 que tout va être correct. Mais ce n'est pas dans
22 les ambitions de la STM, ça, je suis absolument
23 convaincue.

24 Donc, à ce moment-là, il serait peut-être
25 plus sage d'envisager de mettre le terminus là

1 où c'était prévu initialement, c'est-à-dire là
2 où sont actuellement les lignes haute tension
3 d'Hydro-Québec.

4 J'attire votre attention, parce que c'est
5 quelque chose que vous pouvez trouver très, très,
6 très facilement, il y avait un article qui était
7 très intéressant dans *La Presse* le quinze (15)
8 février dernier qui, effectivement, parlait de
9 la difficulté au niveau des soixante-cinq (65) ans
10 et plus, dont je ferai partie éventuellement et qui
11 est assez clair aussi au niveau des difficultés
12 quand on arrive aux intersections.

13 Et vous savez qu'en deux mille seize
14 (2016), l'intersection au coin de boulevard
15 des Galeries d'Anjou et Saint-Zotique était une
16 des dix (10) plus dangereuses à Montréal. Et c'est
17 actuellement à cette intersection-là qu'on
18 retrouverait le terminus. Bon.

19 Évidemment, vous pourrez me dire : bien
20 oui, mais si les aînés étaient en forme, ça
21 réglerait le problème. Mais ce n'est pas tout. Ce
22 n'est pas tout. Moi-même je le remarque parce qu'il
23 y a vingt (20) ans, je n'étais pas comme
24 aujourd'hui, et même il y a quarante (40) ans, ce
25 n'était pas du tout la même chose. Les réflexes, la

1 vitesse, éventuellement l'audition, la vision, tout
2 change. Alors, on ne peut pas demander ça à nos
3 aînés. Je pense que là, on a une espèce de devoir
4 de précaution. Et c'est maintenant qu'il faut les
5 prendre les décisions parce que c'est vraiment
6 remis entre nos mains, c'est vraiment le temps de
7 pouvoir le décider ensemble. Michel, je vais te
8 laisser continuer.

9 M. MICHEL PERREAULT :

10 Grosso modo, si on essaie de ramasser, si on
11 regarde l'impact sur les résidants du quartier de
12 l'ensemble de ce qui est proposé, le côté positif,
13 on a un accès pédestre au métro, bravo.

14 OÙ c'est moins positif, c'est l'insécurité
15 qu'on a, nous, comme résidants et diminution de
16 qualité de vie de quartier, ça a été évoqué avant
17 nous, on n'a pas à aller très loin, mais
18 augmentation de circulation automobile en raison de
19 stationnement incitatif, débarcadère pour le métro,
20 le terminus. Et ce qu'il ne faut pas oublier,
21 tantôt sur des photos, on voit des endroits où des
22 tours, de nouvelles tours vont s'ériger. La
23 population, et on le souhaite, ce sera plus vivant,
24 mais ça va accentuer la circulation dans le
25 secteur.

1 Ensuite, l'accès piétonnier réduit aux
2 commerces de proximité. Il y a une dame qui l'a
3 fait de manière beaucoup plus éloquente que moi
4 tantôt avec les problèmes de blocage vers les
5 Galeries d'Anjou et les commerces de proximité;
6 bruit et pollution de l'air générés par les autobus
7 du terminus planifié et achalandage pour entourer
8 son accès; à moyen et long terme, accroissement de
9 la circulation, achalandage du terminus, n'oublions
10 pas, concentré à cinquante mètres (50 m) des tours,
11 c'est juste l'autre côté, et si on regarde le plan,
12 c'est directement en bordure du trottoir.

13 Alors ça, pour les résidants, on l'entend
14 sur toute la gang, là, c'est les problèmes qu'on
15 voit. Et il semble qu'on a favorisé les personnes
16 qui sont en transit, parce que tout ce dont on
17 parle, le stationnement incitatif et
18 l'expropriation des terrains de Galeries d'Anjou
19 d'Anjou et démolition des commerces pour favoriser
20 les personnes en transit pour qu'elles utilisent
21 leur automobile pour venir accéder au service, au
22 métro, aussi qui vont pouvoir, ça va faciliter leur
23 transfert entre l'autobus, le métro, par
24 l'entremise du terminus, ça va permettre d'accéder
25 aux destinations locales et régionales par autobus.

1 Donc, on a carrément choisi les personnes en
2 transit au détriment des gens qui sont des
3 résidants du secteur.

4 (Applaudissements)

5 Alors, à la session d'information, quand
6 j'ai posé des questions et merci pour ceux qui
7 étaient là, merci pour toute cette consultation, au
8 moins ça nous permet d'avoir accès à l'information
9 au-delà des journalistes. Alors, au sujet du
10 terminus, on m'a répondu, c'est madame Clour qui
11 m'a très bien répondu parce que j'étais préoccupé
12 par le terminus, là, je suis en phase terminus,
13 alors et je cite :

14 L'objectif n'est pas de créer du
15 déplacement additionnel, de la
16 congestion additionnelle, c'est
17 justement de consolider ces
18 déplacements-là, de consolider

19 Là, c'est cité verbatim,
20 de consolider le tout dans un endroit
21 puis ensuite, le définir pour le
22 qualifier pour que ça devienne le
23 moins nuisible possible pour son
24 environnement et pour les riverains
25 aussi qui se trouvent à proximité.

1 Et on comprend même dans cette position-là qu'on
2 favorise les déplacements, on veut centraliser tout
3 ça, mais en concentrant tout ça juste devant la
4 partie qui est résidentielle, alors qu'on exproprie
5 tout un secteur commercial, c'est aussi nous mettre
6 le fardeau à nous qui habitons juste en face du
7 bruit et du développement qui se prépare autour de
8 ce pôle-là. Et je vous rappelle que les prévisions,
9 on n'en a pas entendu, mais si on regarde à Laval,
10 le volume est beaucoup plus élevé que ce qui avait
11 été prévu initialement. Si c'est un succès, on peut
12 s'attendre à ce qu'il y ait beaucoup d'achalandage.

13 Alors, de notre point de vue, comme
14 résidants, c'est contre-intuitif de localiser un
15 terminus juste en face, le long du trottoir, en
16 bordure d'un secteur résidentiel, alors qu'il
17 y aurait certainement d'autres possibilités compte
18 tenu de l'ampleur de la surface commerciale qui
19 est expropriée; c'est contre-intuitif pour nous
20 de démolir les commerces juste en face plutôt que
21 d'enfouir les fils du terrain vacant qui est juste
22 de l'autre côté; et c'est contre-intuitif pour nous
23 d'encourager la venue d'automobiles dans notre
24 secteur, alors qu'on voyait plus le métro comme
25 une façon de ne pas utiliser l'automobile, de nous

1 amener, nous, comme piétons, à partager les
2 intersections qu'on fréquente avec les autobus,
3 et là, je ne compte pas la portion du temps où il
4 va y avoir les travaux, où là on va devoir...

5 Je ne sais pas, là, une sortie de camions,
6 là, moi... moi je travaille dans l'ouest, j'ai vécu
7 le pont Champlain, l'échangeur Turcot, une traverse
8 de camions, là, je ne veux pas être à pied, je veux
9 être en auto. Moi j'ai même fait installer des
10 phares super brillants sur ma voiture pour aveugler
11 les camionneurs et les piétons, et les autres.
12 Mais on ne veut pas être un piéton à la sortie
13 d'une traverse de camions, c'est déjà difficile
14 avec les chargements de neige. On ne veut pas ça.
15 Et là, durant la période des travaux, ça va être
16 l'enfer si on doit se déplacer à pied et, par la
17 suite, s'il y a une sortie d'autobus, ça, on ne
18 veut pas être, là. Alors, le plan nous amène, comme
19 piétons, et moi je qualifierais ça d'insécurité
20 durable, ça nous amène dans des conditions
21 difficiles comme piétons.

22 Alors, on veut bien participer à la
23 réduction des méfaits en disant on veut que ça soit
24 le moins nuisible possible, mais sans études et
25 engagements fermes, c'est difficile pour nous de se

1 prononcer autrement que par ce genre de constat qui
2 est, si vous voulez, contre-intuitif à partir de ce
3 qu'on connaît de la situation. Alors, c'était ça
4 notre présentation. Merci.

5 (Applaudissements)

6 M. RADOUAN TORKMANI :

7 Merci beaucoup. J'aurais une question relative
8 au mémoire que vous avez déposé. À un moment, vous
9 indiquez qu'il y a eu une modification du lieu
10 initial du terminus. J'aimerais savoir si vous
11 pourriez nous donner plus de détails sur ce lieu
12 initial puis d'où vient cette information, d'où
13 viennent vos informations.

14 M. MICHEL PERREAULT :

15 Je n'ai pas vu de rapport comme tel, parce que ni
16 de ce qui s'est fait les derniers ni avant, mais de
17 ce que j'ai compris, c'est que depuis plusieurs
18 années, ça fait longtemps qu'on parle de la ligne
19 bleue, il y avait déjà eu une étude qui avait été
20 faite sur un emplacement possible, qui avait été
21 commandée par Anjou, et ça, je crois que le maire
22 Miranda pourrait très bien expliquer cette
23 démarche-là et peut-être que des gens peuvent se...

24 Mme RENÉE POULIOT :

25 C'est vrai, ça avait été présenté. C'est-tu ça ici?

1 M. MICHEL PERREault :

2 Écoutez, je n'ai pas vu l'étude, je sais qu'on en
3 avait parlé. Ça, je crois que ce serait important
4 que vous puissiez avoir accès à ce document-là, je
5 suis sûr que le maire Miranda...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Est-ce que vous êtes en mesure de déposer ce
8 document?

9 Mme RENÉE POULIOT :

10 Vous pouvez leur donner, je l'ai informatique à la
11 maison.

12 M. MICHEL PERREault :

13 Quelqu'un de la Ville peut-être pourrait vous le
14 montrer, moi je n'ai pas le...

15 Mme RENÉE POULIOT :

16 Ah! Le nom de la firme, je ne m'en souviens pas.

17 M. MICHEL PERREault :

18 Peut-être quelqu'un de la Ville pourrait...

19 M. RICHARD LEBLANC :

20 C'est les études de l'AMT.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Monsieur qui avez un chandail blanc, est-ce
23 que vous êtes en train d'indiquer que vous avez
24 plus d'information?

25

1 M. RICHARD LEBLANC :

2 Oui, je suis en train d'expliquer, historiquement,
3 lors de...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Pouvez-vous venir au micro, s'il vous plaît,
6 pour que la sténographe puisse prendre note de
7 vos informations?

8 M. RICHARD LEBLANC :

9 Bonjour.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci. Est-ce que vous pouvez vous identifier, s'il
12 vous plaît, Monsieur?

13 M. RICHARD LEBLANC :

14 Je me présente, Richard Leblanc, conseiller
15 d'arrondissement Anjou. La ligne bleue, comme
16 monsieur dit, là, ça fait longtemps qu'on en parle.
17 Lors des études d'AMT, l'ancienne commission de
18 transport, les études qui avaient été faites et
19 tout ça découlent des années quatre-vingt (80), là,
20 quatre-vingt-dix (90), la station de métro
21 devait... pas la station de métro, là, mais devait
22 être au nord de Bélanger, en face des Halles
23 d'Anjou, en face, tout ça pour que les résidents
24 des tours Latella et tout le contour n'aient pas
25 à vivre les autobus.

1 Puis là, il y a un monsieur a peut-être
2 oublié de le mentionner tout à l'heure, mais ces
3 résidants-là vont à vivre aussi les gens qui
4 arrivent de Repentigny à l'autobus, parce qu'on va
5 avoir des voies réservées, on va avoir des autobus
6 réservés, ça fait que tout ça.

7 Mais antérieurement, avec l'AMT, les
8 études, quand on parle de consultations, à la
9 première rencontre avec la STM, monsieur le maire
10 Miranda a redéposé ces études-là en leur disant que
11 tout devait être fait. Puis ces études-là existent,
12 elles ont été déposées à la STM à la première
13 rencontre.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Vous voulez dire la première rencontre...

16 M. RICHARD LEBLANC :

17 On a vu la STM, pour être bon joueur, je ne vous
18 dirai pas... je ne mettrai pas les mots, je vais
19 m'abstenir, et ils sont venus nous rencontrer le
20 conseil deux fois. La première fois, on leur a
21 déposé les études qu'on a eues dans les années
22 quatre-vingt-dix (90), deux mille (2000). Et
23 ensuite, ils sont venus nous rencontrer une
24 deuxième fois pour dire à quel endroit que le
25 terminus d'autobus serait, le stationnement

1 souterrain et de quelle façon tout ça devait être
2 fait. Fait qu'ils n'ont jamais tenu compte des
3 vieilles études du passé pour décider de mettre le
4 terminus à l'endroit où qu'ils veulent aujourd'hui.

5 Fait que quand on dit qu'il n'y a jamais eu
6 d'études, effectivement il y a eu des études qui
7 ont été déposées dans les années deux mille (2000)
8 puis là, bien, on en est là aujourd'hui avec les
9 citoyens qui sont ici ce soir qui donnent le même
10 message qu'on a donné à la STM lors des deux
11 rencontres.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Merci beaucoup.

14 (Applaudissements)

15 M. RADOUAN TORKMANI :

16 J'ai une question pour vous. Je vous reviens sur le
17 mémoire, vous donnez le contact de personnes, de
18 deux personnes en charge de pétition sans préciser
19 quel était l'objet de cette pétition et à qui elle
20 était adressée. Est-ce que vous avez plus
21 d'informations à ce sujet?

22 M. MICHEL PERREAULT :

23 Oui. D'ailleurs, les résidants de tours dans celle
24 que j'occupe et celle que ma soeur occupe, on a
25 signé une pétition et c'était justement au sujet

1 du transport. Peut-être que je pourrais demander
2 à un de nos administrateurs de condos, je pense que
3 vous-même...

4 Mme RENÉE POULIOT :

5 J'ai fait la pétition moi aussi puis on l'a envoyée
6 à bien des gens.

7 M. MICHEL PERREAULT :

8 O.K. Alors, nous, ça a été déposé, peut-être
9 Patrick, peut-être juste d'inscrire, j'ai donné les
10 noms de deux administrateurs de la tour que
11 j'habite qui ont fait acheminer cette pétition.

12 Mme RENÉE POULIOT :

13 J'ai le modèle de la lettre qui a été envoyée
14 concernant la pétition.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Excusez-moi, Madame, est-ce que vous auriez
17 l'amabilité de venir au micro, s'il vous plaît?

18 M. PATRICK RAULT :

19 C'est quoi la question?

20 M. MICHEL PERREAULT :

21 C'était sur la pétition, elle portait sur quoi.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Est-ce que vous pouvez, Monsieur, Monsieur Patrick,
24 seriez-vous assez gentil de vous identifier, s'il
25 vous plaît.

1 M. PATRICK RAULT :
2 Mon nom est Patrick Rault, vice-président du comité
3 administratif du 7200.
4 Mme RENÉE POULIOT :
5 7250.
6 M. PATRICK RAULT :
7 7250, oui. Je pensais à toi, c'est pour ça. Oui,
8 7250. Puis on a fait signer le monde qui habite au
9 7250, aussi au 7200, 7280...
10 Mme RENÉE POULIOT :
11 7300 aussi.
12 M. PATRICK RAULT :
13 7300 aussi, pour être contre l'arrêt d'autobus
14 en face et non le terminus du métro.
15 LA PRÉSIDENTE :
16 Excusez, vous dites bien contre un arrêt d'autobus?
17 M. PATRICK RAULT :
18 Le terminus, le terminus.
19 LA PRÉSIDENTE :
20 D'accord.
21 M. JOSHUA WOLFE :
22 Et vous avez soumis cette pétition à plusieurs
23 groupes incluant la STM?
24 Mme RENÉE POULIOT :
25 La liste est là sur le document.

1 M. JOSHUA WOLFE :

2 O.K.

3 Mme RENÉE POULIOT :

4 Et tous les gens qui l'ont eue, vous les avez.

5 M. JOSHUA WOLFE :

6 Parfait, merci.

7 Mme RENÉE POULIOT :

8 Dont la mairesse de Montréal puis des ministres.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Excusez, juste pour les fins de la sténographie,

11 là, on nous dit que le document en question

12 contient les noms des destinataires de la pétition

13 en question.

14 Mme RENÉE POULIOT :

15 Tout de suite au début, sur la première page.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci beaucoup.

18 Mme RENÉE POULIOT :

19 Est-ce que vous pouvez lire les noms des

20 destinataires, s'il vous plaît, est-ce que

21 vous pouvez lire les noms des destinataires

22 de la pétition, s'il vous plaît?

23 M. RADOUAN TORKMANI :

24 Absolument. Donc, les destinataires sont monsieur

25 François Bonnardel, ministre des Transports,

1 monsieur Jonathan Julien, ministre de l'Énergie et
2 des Ressources naturelles, madame Chantal Rouleau,
3 ministre responsable de la Métropole et de la
4 région de Montréal, madame Andrée Laforest,
5 ministre des Affaires municipales et de
6 l'Habitation, monsieur Luc Tremblay, directeur
7 général de la Société de transport de Montréal,
8 madame Valérie Plante, mairesse de Montréal,
9 et monsieur Luis Miranda, maire de l'arrondissement
10 d'Anjou.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 J'avais une question pour madame Nicole Perreault,
13 si vous voulez revenir. Vous nous avez donné des
14 données démographiques pour les édifices qui sont
15 très avoisinants de l'emplacement présentement
16 désigné pour le terminus. Je ne veux pas vous
17 mettre de pression, mais je vous pose la question :
18 est-ce que vous avez des données comparables soit
19 pour l'ensemble du secteur ou plus particulièrement
20 pour le secteur plus au nord? Je ne vous demande
21 pas de les produire, je vous demande si vous les
22 avez.

23 Mme NICOLE PERREAULT :

24 C'est ça que je suis en train de penser comment je
25 pourrais le produire.

1 M. MICHEL PERREAULT :

2 Je vais vous dire, tout simplement, ces données-là
3 je les ai données à partir du recensement de deux
4 mille seize (2016). Dans le rapport que j'ai
5 déposé, si vous allez aux références, vous avez les
6 deux aires de diffusion puis qui comprennent les
7 pâtés de maisons qui sont soit en face, soit du
8 côté sud, et c'est à partir de ces données-là qu'on
9 peut établir les profils des personnes qui habitent
10 dans ces endroits-là.

11 Si vous voulez avoir ces profils d'autres,
12 c'est assez simple à produire, maintenant c'est
13 accessible sur Internet les bases de données du
14 recensement. Il s'agit de trouver les numéros
15 d'aires de diffusion.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci beaucoup, c'est un complément d'information
18 fort utile. Merci beaucoup.

19 (Applaudissements)

20 J'appelle Doris Ronca.

21 Mme DORIS RONCA :

22 Bonsoir.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Bonsoir.

25

1 Mme DORIS RONCA :

2 Merci. Alors, j'ai envoyé mon document, juste pour
3 dire que je vais répéter peut-être qu'est-ce qui a
4 déjà été répété, parce que je pense que c'est
5 important de le répéter, parce que je pense que la
6 Ville n'a pas du tout consulté la population
7 angevine quand ils ont décidé de faire le projet.
8 Et j'ai d'ailleurs demandé des questions pour
9 savoir comment était venue la décision d'où, quand
10 comment. Et suite à plusieurs réponses, c'est clair
11 qu'il n'y avait pas d'invitation ou de consultation
12 avec la population angevine du tout, autre que
13 certains peut-être groupes X, puis on n'a pas pu me
14 donner de détails. J'ai fait plusieurs demandes à
15 la STM, ils m'ont donné beaucoup d'informations.
16 Alors, je vais quand même relire un peu qu'est-ce
17 que je vous ai envoyé.

18 Je ne suis pas contre la ligne bleue,
19 soyons clairs, je pense que c'est très bon pour
20 l'est de la ville de développer la ligne bleue.
21 Par contre, son emplacement, les impacts, les
22 impacts de tous niveaux, notre qualité de vie et le
23 nombre d'autobus, et caetera.

24 Alors, j'aimerais partager ma déception et
25 frustration suite à la rencontre du dix-huit (18)

1 février pour nous présenter le projet de
2 l'extension de la ligne bleue de métro jusqu'à
3 Anjou. Comme citoyenne d'Anjou, j'avais
4 l'impression que nous allions être consultés face à
5 ce projet qui aura un impact majeur sur ma qualité
6 de vie.

7 Je vais annoncer que moi je demeure de
8 l'autre côté de la 25, pas du côté concerné par le
9 terminus, et quand j'ai vu, constaté où on allait
10 construire le tout, j'ai dit : ça n'a pas de sens.
11 Point. Alors, je ne suis pas une urbaniste, mais
12 logiquement, si on arrête à y penser, on regarde
13 quel impact ça aura, on verra que ce n'est pas
14 logique.

15 Alors, je sais que ça va avoir un impact.
16 Les rues pour sortir d'Anjou, elles sont d'une
17 voie. C'est le seul secteur où peut-être il y a
18 quelques voies de plus, mais si on va engorger ça
19 avec mille deux cents (1200), un parc de
20 stationnement de mille deux cents (1200) voitures
21 par journée, plus la STM m'a confirmé qu'il va y
22 avoir quinze (15) parcours, dont quatre desservis
23 par l'extérieur. J'ai fait le calcul, j'ai dit :
24 c'est insensé, déjà il y a une voie dans un paquet
25 de sorties impossibles. J'ai demandé est-ce qu'une

1 demande d'étude a été faite sur la circulation et
2 il semble d'une demande concrète n'a pas encore été
3 faite sur l'impact total. D'ailleurs, je n'ai
4 jamais reçu ou vu une demande de consultation avant
5 que le projet soit accepté.

6 Il est extrêmement difficile d'accepter que
7 notre qualité de vie à Anjou ne sera plus jamais
8 la même. D'ailleurs, on m'a confirmé quand j'ai
9 parlé, on m'a dit : oui, on est d'accord, ça ne
10 sera jamais la même chose. Pour moi, c'est
11 inacceptable.

12 Les prochains cinq ans, peut-être plus,
13 seront remplis de dynamitages, pollution, bruit,
14 congestion et autres, et par la suite, je n'ose
15 imaginer tout autre que de mettre en danger la vie
16 des citoyens et citoyennes qui utilisent ces rues.
17 Il y a une école pas trop loin, et caetera, je joue
18 au tennis pas trop loin. Il faut comprendre que je
19 ne suis aucunement en désaccord avec le
20 prolongement.

21 Par contre, je pense que l'idée de faire
22 une autre sortie un peu plus dans le secteur
23 industriel, comme le croisé de la 25 et Bombardier
24 aurait été plus logique, et de mettre un terminus
25 où il y a amplement de place, où le croisé de

1 Laval, Rivière-des-Prairies, l'est et la Rive-Sud
2 aurait été tellement plus logique, avec une sortie
3 à Anjou dans un endroit plus approprié, plus
4 commercial et non résidentiel.

5 Ça va amener vignettes, congestion et tout.
6 Il n'y a personne qui parle du coût d'une vignette,
7 le coût de reconstruire les routes, le coût que
8 tout ça va amener aux Angevins et Angevines. Et
9 c'est bien d'installer, toujours sur le
10 quadrilatère de Jean-Talon et Galeries d'Anjou, des
11 sorties supplémentaires pour cette zone.

12 Faut pas oublier, hein, les Angevins dans
13 le secteur, on n'est pas loin, moi de mon côté, je
14 suis desservie par Honoré-Beaugrand et il y a
15 Radisson pas loin pour les gens où on est. Alors,
16 si vraiment le but c'est d'améliorer, d'accroître
17 la vie des Angevins et des autres, ce n'est pas
18 d'amener mille deux cents (1200) autres voitures
19 dans une zone résidentielle, et ce n'est pas
20 d'amener quinze (15) parcours d'autobus ou d'amener
21 des gens de Laval et d'ailleurs dans une zone
22 résidentielle. Je ne peux pas croire qu'il n'y aura
23 pas d'augmentation de pollution de bruit, des
24 huiles, tout ce qu'on nous peut croire.

25 Alors, mon commentaire, c'était un, je veux

1 toujours voir des études que je n'ai jamais reçues
2 à recevoir, c'était ma question le dix-huit (18)
3 février, je n'ai vu aucune étude sur la qualité de
4 l'air, qu'est-ce qui va arriver à notre qualité de
5 vie, le transport et tout ce projet, et comment on
6 s'est rendu à prendre une décision pour dire que
7 oui, ça va améliorer la qualité de vie. Il n'y a
8 personne qui, pour l'instant, peut me convaincre ou
9 me démontrer des rapports qui disent ça. Alors,
10 c'est mes commentaires.

11 (Applaudissements)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Merci.

14 M. JOSHUA WOLFE :

15 Vous étiez très claire, mais je voudrais clarifier
16 quand même une chose. Dans votre mémoire, vous
17 parlez d'une station au coin de Bombardier et la
18 25, est-ce que ça serait une sixième station du
19 tracé prolongé?

20 Mme DORIS RONCA :

21 Oui, alors c'est ça. C'est bien ça. Mon idée, c'est
22 de dire : oui, c'est important. Si le but c'était
23 d'accroître 'or increase', je suis plutôt
24 anglophone, désolée, je cherche mes mots, mais
25 c'était vraiment d'aller chercher économiquement

1 améliorer l'est, c'est de finir dans une zone où,
2 oui, il y a quand même un quartier résidentiel pas
3 trop loin qui aurait pu utiliser une entrée ou une
4 sortie. Rivière-des-Prairies n'est pas trop loin,
5 c'est un quartier industriel quand même, je veux
6 dire, il y a beaucoup de travailleurs qui sont
7 desservis dans cette zone-là, alors logiquement, je
8 me dis : pourquoi finir un parcours dans une zone
9 résidentielle avec des terminus quand, pas trop
10 loin, on peut desservir encore plus de mondes et
11 on ne déplace pas, on ne nuit pas aux gens âgés,
12 il y aurait une sortie de métro pour les aider,
13 pour diminuer, pas engorger cette zone-là.

14 Moi je regarde, je me dis la 25,
15 Yves-Prévost, c'est une rue, imaginez-vous les
16 mille deux cents (1200) voitures qui vont prendre
17 la 25, ils vont tourner à gauche pour aller à
18 Laval, ils vont faire quoi? Alors, ils vont prendre
19 la 25, ils vont se rendre à Yves-Prévost où il y a
20 quatre voitures qui peuvent attendre sur le viaduc
21 à la fois, pour retourner pour s'en aller vers
22 Laval. Imaginez!

23 (Applaudissements)

24 C'est comme insensé. Ils viennent de le
25 refaire le viaduc. Pensez-vous que quelqu'un va

1 refaire le viaduc, en mettre quatre, là, tout d'un
2 coup. Mais ce n'est pas logique. C'est que s'ils
3 avaient fait leurs études pour dire où est-ce qu'on
4 le met le parc de stationnement, où est-ce qu'on...
5 Moi je suis assise, je me dis : bon, O.K., moi mes
6 deux sorties, rentrer, c'est soit Yves-Prévost ou
7 en arrière où il y a une zone, l'hôtel de ville, et
8 je fréquente de façon régulière, des fois je marche
9 pour aller à Galeries d'Anjou, et caetera, mais je
10 me dis c'est impossible, je ne pourrai plus sortir
11 de mon secteur.

12 Et d'ailleurs, la raison pourquoi je vis
13 à Anjou, et des fois je dis que les taxes sont plus
14 hautes qu'ailleurs, mais je l'adore, c'est correct,
15 il y a des pistes cyclables, on est prêt, on est
16 prêt à vivre une vie harmonieuse, et votre projet,
17 pas votre projet, désolée, mais le projet n'est pas
18 harmonieux, pas du tout.

19 Et si on visait vraiment à accroître
20 économiquement, bien, il ne devrait pas se terminer
21 dans une zone résidentielle, ça devrait être dans
22 une zone où en plus ça développerait l'économie.

23 DANS LA SALLE :

24 Bravo, Madame! Bravo!

25 (Applaudissements)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 C'est bon. Merci beaucoup, Madame Ronca. J'appelle
3 Mélissa Cloutier. Mélissa Cloutier. En son absence,
4 j'appelle Sylvie Hébert. Bonjour.

5 Mme SYLVIE HÉBERT :

6 Bonjour. Alors, moi je suis bien d'accord avec tout
7 ce qui s'est dit et les suggestions qui se sont
8 dites avant moi. Moi ma préoccupation principale,
9 c'est par rapport à la qualité de vie des gens qui
10 habitent présentement au futur terminus d'autobus.

11 Notre famille habite le secteur, j'ai
12 travaillé dans le secteur, je suis dans le domaine
13 de la santé, on m'a toujours dit, selon la Santé
14 publique, que présentement et depuis de nombreuses
15 années, le secteur est était la région de Montréal
16 où il y avait le plus de cas de problèmes de
17 maladies respiratoires : asthme, cancer du poumon.
18 Et ça pourquoi? Parce que la population était
19 enclavée avec des autoroutes : la 40, la 25, toutes
20 les émanations du tunnel.

21 Et là, on va rajouter un gros terminus
22 d'autobus où il y a une forte population âgée, les
23 gens l'ont prouvé par des statistiques, alors ces
24 gens-là, ça va avoir un impact sur leur qualité
25 de santé. Alors, j'ai une grosse préoccupation par

1 ça au niveau de la qualité de l'air, au niveau du
2 bruit.

3 Présentement, on est à l'ère de
4 l'environnement, alors c'est sûr que ça n'ira pas
5 en s'améliorant pour ces gens-là. Je me demande
6 comment on pourrait faire pour éviter déjà des très
7 mauvaises statistiques pour les gens du secteur qui
8 ont déjà des problèmes de santé.

9 Alors, tantôt le monsieur qui représentait
10 un organisme d'environnement souhaitait avoir des
11 autobus hybrides. Je me dis que le processus est
12 d'ici six ans, peut-être plus, on devrait exiger
13 des autobus électriques pour tout le secteur.
14 Quinze (15) circuits d'autobus de plus, c'est
15 beaucoup pour un secteur qui va avoir beaucoup de
16 population âgée, plus les gens qui vont arriver de
17 la Rive-Sud et de la Rive-Nord pour aller
18 stationner, alors c'est des autos, alors encore la
19 qualité de l'air qui va être détériorée, alors. Par
20 rapport au bruit aussi, alors il faut voir aussi au
21 niveau du bruit.

22 La sécurité au niveau de l'environnement,
23 je serais totalement d'accord pour que le terminus
24 d'autobus soit vraiment repositionné, c'est quelque
25 chose de majeur à repenser pour les gens du

1 secteur. Merci.

2 (Applaudissements)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Est-ce qu'il y a des questions? Vous avez des
5 questions?

6 Mme SYLVIE HÉBERT :

7 Alors, je ne sais pas si vous avez... Moi j'ai
8 une question à vous demander, ou si vous avez
9 l'intention d'inclure la santé publique là-dedans,
10 parce que je pense qu'il y a un enjeu de santé
11 publique pour les résidants si ça se maintient.

12 (Applaudissements)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Absolument, Madame. Je vais répondre à votre
15 question. Puisque vous l'avez mentionné, c'est
16 certainement de notre devoir de faire état de votre
17 préoccupation. Alors, soyez assurée que ce sera
18 reflété. Merci.

19 Mme SYLVIE HÉBERT :

20 Merci.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 J'appelle maintenant Ghyslain Gagnon.

23 M. GHYSLAIN GAGNON :

24 Bonsoir, Madame la Commissaire.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Bonsoir.

3 M. GHYSLAIN GAGNON :

4 En assistant à la soirée d'information concernant
5 le prolongement de la ligne bleue qu'on a eue
6 dernièrement ici, j'ai appris qu'on construirait
7 un garage pour accueillir les wagons en bout de
8 ligne. Mais suite à ça, j'ai des questions qui sont
9 alors venues, la première étant : pourquoi
10 construire un garage alors qu'on retrouve la même
11 infrastructure un kilomètre plus loin à la station
12 Honoré-Beaugrand?

13 DANS LA SALLE :

14 C'est ça.

15 M. GHYSLAIN GAGNON :

16 Ensuite, j'en ai d'autres, j'en ai quelques autres.
17 Ensuite, pourquoi dépenser des dizaines de millions
18 supplémentaires pour une deuxième gare, alors qu'un
19 endroit centre pourrait mieux répartir les wagons
20 sur l'une ou l'autre de ces deux lignes, selon les
21 besoins, les imprévus ou les incidents?

22 Troisième question : pourquoi ne pas tirer
23 avantage des ateliers de réparation Honoré-
24 Beaugrand situés à un kilomètre seulement de
25 l'endroit où on voudrait implanter le garage Anjou?

1 Cet atelier pourrait desservir indifféremment les
2 lignes vertes et les lignes bleues.

3 Excusez-moi, mes feuilles sont coincées.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Bon, prenez votre temps.

6 M. GHYSLAIN GAGNON :

7 O.K. Ensuite, pourquoi ne pas relier la ligne bleue
8 à la ligne verte, puisque vous avez déjà prévu de
9 creuser un tunnel sous l'autoroute 25? Cette
10 jonction éviterait de faire parcourir quinze (15)
11 stations inutilement à des gens qui n'auraient qu'à
12 emprunter la ligne bleue à partir de la station
13 Honoré-Beaugrand pour se rendre à l'Université de
14 Montréal ou à l'hôpital Sainte-Justine, par
15 exemple, donc quinze (15) stations de moins à
16 parcourir.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Pouvez-vous, je vous arrête tout de suite, là.

19 M. GHYSLAIN GAGNON :

20 Oui.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous dites ça?

23 M. GHYSLAIN GAGNON :

24 Présentement, la ligne verte puis la ligne bleue
25 ne sont pas reliées, tout le monde sait ça. Donc,

1 ceux qui arrivent, par exemple, de Tétreaultville,
2 de Montréal-Est, d'Anjou-Est, ceux qui arrivent de
3 Pointe-aux-Trembles ou de la couronne est et qui
4 veulent se rendre à l'Université de Montréal ou
5 à l'hôpital Sainte-Justine sont obligés de prendre
6 immanquablement la ligne verte, transférer à Berri-
7 UQÀM, ensuite d'aller à Jean-Talon, ensuite prendre
8 la ligne bleue, ainsi de suite, et puis tout ça,
9 ça donne quinze (15) stations supplémentaires,
10 contrairement à si on rallongeait la ligne bleue,
11 par exemple, qu'on la prolongeait jusqu'à
12 la station Honoré-Beaugrand, bien là, à ce
13 moment-là, tous ces gens-là qui arrivent du côté
14 est de Montréal, bien, ils auraient quinze (15)
15 stations de moins à parcourir pour se rendre
16 à l'Université de Montréal ou faire soigner leur
17 enfant à l'hôpital Sainte-Justine, par exemple.

18 DANS LA SALLE :

19 Bravo!

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Merci.

22 (Applaudissements)

23 M. GHYSLAIN GAGNON :

24 Ensuite, cinquième question, c'est : pourquoi ne
25 pas connecter ces deux lignes de métro afin de

1 désenclaver l'est et ainsi donner l'accès aux
2 quartiers nord de la ville? Du même coup, cette
3 disposition permettrait de rejoindre le SRB Pie-IX
4 vers Laval ou la ligne orange vers Laval également.

5 La sixième question, et la dernière :
6 pourquoi laisser derrière une station aussi
7 importante qu'Honoré-Beaugrand qui dessert cinq
8 point cinq millions (5,5 M) de passagers par année
9 avec ses quatorze (14) circuits d'autobus de la STM
10 en plus de ceux en provenance de la couronne est de
11 Montréal? Cette station terminale amenait plus de
12 passagers que tout autre en heure de pointe
13 matinale, exception faite de la station
14 Bonaventure. Honoré-Beaugrand pourrait devenir
15 ainsi la station locomotive de la ligne bleue en
16 pourvoyant les passagers, tout en allégeant la
17 ligne verte.

18 Bref, il n'y a que des avantages à unir la
19 ligne bleue à la ligne verte, on y gagnerait en
20 fonctionnalité, en économie des coûts puisqu'il
21 existe déjà une gare et en efficacité pour les
22 usagers. Je vous remercie d'avoir pris votre temps.

23 (Applaudissements)

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci beaucoup de votre intervention. Est-ce que

1 mes collègues, est-ce que vous avez des questions?

2 C'est très clair. Merci beaucoup, Monsieur.

3 M. GHYSLAIN GAGNON :

4 Puisqu'il me reste encore quelques minutes, je
5 voudrais...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Il vous reste encore quelques minutes, si vous
8 voulez ajouter quelque chose.

9 M. GHYSLAIN GAGNON :

10 J'aimerais faire un petit bout de chemin sur
11 certains intervenants, par exemple, qui ont parlé,
12 bon, c'est vrai que c'est préoccupant d'avoir
13 quinze (15) circuits d'autobus qui vont se
14 présenter à la porte de leur demeure pratiquement,
15 ces quinze (15) circuits d'autobus-là, bien, on
16 n'en trouve pas quinze (15) actuellement, là, sur
17 le boulevard des Galeries d'Anjou et puis de la rue
18 Bélanger, donc ils doivent arriver nécessairement à
19 quelque part. Ils arrivent sûrement de la station
20 Honoré-Beaugrand, ils ont comme origine ou
21 destination la station Honoré-Beaugrand ou la
22 station Radisson.

23 Donc, on pourrait continuer à utiliser les
24 mêmes destinations, les mêmes terminus, soit à
25 Honoré-Beaugrand ou soit à Radisson pour les

1 autobus arrivant de Rivière-des-Prairies, par
2 exemple, ou des autobus qui arriveraient de toute
3 façon à Honoré-Beaugrand, donc on n'augmenterait
4 pas le nombre d'autobus à la station boulevard des
5 Galeries d'Anjou, et puis donc il pourrait y avoir
6 des autobus peut-être des couronnes Nord de
7 Montréal ou est de Montréal qui pourraient y
8 accéder, donc peut-être qu'on pourrait relativiser
9 le nombre d'autobus en importance.

10 Et puis deuxième élément aussi, c'est le
11 stationnement de mille deux cents (1200) places, je
12 me demande à qui servira en premier le
13 stationnement de mille deux cents (1200) places.
14 Est-ce qu'il servirait en premier aux gens du
15 quartier, est-ce qu'il servirait aussi aux gens
16 habitant à Montréal ou s'il serait utilisé
17 majoritairement par des gens de la banlieue? Donc,
18 si c'est par des gens de la banlieue, on se
19 trouverait finalement à leur payer de la STM, avec
20 les sommes de la STM sûrement, un stationnement de
21 soixante millions (60 M) au lieu de construire ce
22 stationnement-là dans leurs propres banlieues. Je
23 crois que c'est là qu'il faudrait absolument
24 regarder.

25 (Applaudissements)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci beaucoup. Est-ce que vous avez autre chose
3 à ajouter?

4 M. GHYSLAIN GAGNON :

5 Non, c'est terminé pour ce soir, merci.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Merci beaucoup.

8 (Applaudissements)

9 Alors, je vois que nous avançons bien dans
10 le programme. Si jamais il y a des gens qui ne se
11 sont pas inscrits pour intervenir et qui voudraient
12 faire des interventions, il pourrait nous rester
13 du temps. Cependant, on vous inviterait à aller
14 immédiatement vous inscrire à l'arrière.

15 J'appelle donc Elizabeth Perez.

16 Mme ELISABETH PERES :

17 Bonsoir.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Bonsoir.

20 Mme ELISABETH PERES :

21 Ma question est, vous avez entendu l'inquiétude
22 des gens sur le terminal d'autobus, l'emplacement,
23 ma question est : avez-vous le pouvoir de faire
24 modifier cet emplacement?

25 (Applaudissements)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Madame, c'est à nous que vous adressez, nous
3 n'avons aucun pouvoir, et ça, c'est certain et je
4 vous rappelle que la soirée de ce soir, c'est une
5 soirée dans laquelle vous êtes invités à exprimer
6 vos opinions et celles-ci seront certainement
7 transmises à la STM, dont des représentants sont
8 ici puis qui vont prendre connaissance de notre
9 rapport, mais je ne suis pas en mesure de répondre
10 à votre question en ce moment.

11 Mme ELISABETH PERES :

12 Est-ce que j'ai droit à une autre question?

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Oui, certainement.

15 Mme ELISABETH PERES :

16 En lien avec ça, êtes-vous en mesure de nous donner
17 un indicatif ou une route à suivre pour atteindre
18 la personne qui a le pouvoir?

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Bien, justement, Madame, c'est l'objectif de la
21 consultation, les opinions que vous exprimez ici ce
22 soir et que vous exprimez de façon très claire, ce
23 sont des opinions qui vont se rendre au conseil
24 d'administration de la STM.

25 Par ailleurs, je dois vous dire que la STM,

1 elle, reçoit son mandat d'autres instances, que ce
2 soit le gouvernement ou bien des autorités de
3 transport de type régional. Alors, la STM a elle
4 aussi des limites à son mandat, des limites à ce
5 qu'elle peut faire, à ce qu'elle peut modifier ou
6 pas.

7 Mais au niveau de votre question, c'est
8 certainement un bon canal, ici, de faire connaître
9 votre opinion et de formuler le souhait que les
10 citoyens soient informés et souhaiter également
11 qu'il y ait des modifications d'apportées à ces
12 trajets. Mais ça ne veut pas dire que la STM
13 a l'autorité de faire ça.

14 Est-ce que mes collègues ont quelque chose
15 à ajouter?

16 Mme ELISABETH PERES :

17 Donc, à part vous et à part ces événements-là
18 qu'on a ce soir, on n'a pas d'autre solution?

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Bien, je crois qu'il y a des gens qui ont déjà fait
21 des interventions sans doute auprès des autorités
22 municipales, parce qu'on a vu des représentants des
23 municipalités venir se prononcer, ici, de façon
24 très claire. Il y a également d'autres instances
25 politiques, les gens ont des représentants qui,

1 très souvent, viennent prendre fait et cause pour
2 les éléments qui tiennent à coeur à leurs citoyens.
3 Ça fait que je ne voudrais pas exclure aucun de ces
4 moyens de pression et d'influence, il y a des
5 groupes associatifs, des groupes communautaires
6 qui sont venus au nom de différentes personnes
7 exercer leur droit d'exprimer leurs opinions et
8 ils l'ont fait de façon très vigoureuse et je vous
9 assure que ce sera reflété dans notre rapport.

10 Mme ELISABETH PERES :

11 Parfait. Merci.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Maintenant, comme il y a des personnes qui n'ont
14 pas répondu à l'appel de leur nom, ils n'étaient
15 peut-être pas présents, je vais quand même...

16 Monsieur Rudolph Arnoux, s'il vous plaît,
17 présentez-vous au micro.

18 M. RUDOLPH ARNOUX :

19 Bonsoir.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Bonsoir.

22 M. RUDOLPH ARNOUX :

23 Bon, moi j'ai déménagé à Anjou l'année passée et
24 c'est une ville que j'aime beaucoup, la qualité de
25 vie est excellente, c'est pour ça que j'ai choisi

1 d'habiter dans ce coin. Mais ma question, j'ai
2 l'impression qu'on s'est fait niaiser en quelque
3 sorte, parce que premièrement, on n'a pas pris les
4 opinions des personnes, des Angevins, c'est ce que
5 je constate, afin d'avancer avec le projet.

6 Maintenant, je ne sais pas pourquoi que
7 maintenant, on prend notre opinion puisque le
8 projet semble être déjà, comment dire ça, il va
9 être exécuté parce qu'on n'a jamais tenu compte de
10 nos opinions. Pourquoi maintenant, on fait venir,
11 déplacer les personnes pour émettre des opinions,
12 on ne sait même pas comment ça va avancer par la
13 suite, parce que j'ai l'impression qu'on a fait ce
14 truc-là presque inutilement. C'est mon opinion,
15 parce qu'on n'a jamais...

16 Le conseiller a dit que dans les années mil
17 neuf cent quatre-vingt (1980), ils ont donné des
18 études, ils ont donné des trucs, maintenant on est
19 là en deux mille vingt (2020), mais on n'a jamais
20 écouté les résidants depuis quarante (40) ans.

21 Donc, qu'est-ce qui va changer maintenant?

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Monsieur Arnoux, je vais me permettre de donner
24 un élément de réponse à votre question. On comprend
25 et on entend que vous avez l'impression, que vous

1 vous interrogez sur le pourquoi de la Commission.

2 Spécifiquement, il y a un projet qui est
3 devant les gens sur un tracé qui a été déterminé.
4 On comprend qu'il y a des personnes qui
5 s'interrogent par rapport au bien-fondé de ce tracé
6 ou qui se demandent pourquoi il n'y a pas eu des
7 consultations dans le passé. Mais toujours est-il
8 que la STM a été mandatée pour pourvoir à la
9 construction selon ce tracé.

10 La consultation de ce soir a pour objectif
11 principal de recueillir les opinions des citoyens
12 sur les aménagements, les infrastructures, les
13 pourtours, les aménités qui vont garnir les
14 stations de métro. Donc, on entend par là, que ce
15 soit les questions relatives aux ascenseurs, à la
16 signalisation, à la décoration, à la mise en valeur
17 du patrimoine, à l'accessibilité universelle.

18 Ces éléments-là, qui sont des éléments très
19 pratiques et concrets par rapport au projet qui est
20 devant vous, je pense qu'il y a quand même une
21 contribution importante des citoyens et il y a des
22 des architectes qui sont à l'affût des commentaires
23 et des suggestions des citoyens pour arriver avec
24 un design et un plan d'exécution qui va répondre à
25 leurs attentes. Maintenant, le tracé comme tel,

1 c'était effectivement un acquis lorsqu'on a démarré
2 la consultation.

3 Si vous êtes un usager des stations de
4 métro, par ailleurs, il y a certainement des
5 éléments que vous trouvez très bien à l'intérieur
6 des stations de métro et il y a peut-être des
7 éléments où est-ce que c'est que vous pouvez voir,
8 que ce soit pour transporter votre vélo ou bien
9 amener votre enfant avec une poussette, des fois il
10 y a des éléments qui peuvent améliorer l'expérience
11 client des voyageurs.

12 M. RUDOLPH ARNOUX :

13 O.K. Par exemple, le terminus qui sera en face des
14 résidences des personnes âgées, là, ça peut être
15 modifié ce truc-là?

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Bien, normalement, écoutez, moi je ne suis pas
18 architecte au niveau de la STM, ce qu'on nous a
19 demandé, c'est de nous interroger sur ce qui fait
20 partie de la construction STM. Cependant, on prend
21 acte du fait que les gens ont manifesté une
22 certaine opposition à la localisation du terminus.
23 Mais on n'est pas en mesure de vous dire, oui
24 ou non, ça peut être changé, ça ne peut pas être
25 changé, parce que d'une part il y a une question

1 du mandat que la STM a reçu et également, il y a
2 des considérations techniques, financières,
3 des considérations d'engineering, d'architecture,
4 d'infrastructures sur les voies publiques, chose
5 certaine c'est autant de questions qui exigent des
6 expertises avant de trouver réponse.

7 Cependant, les opinions des citoyens seront
8 transmises en haut lieu, là où elles doivent être
9 lues.

10 M. RUDOLPH ARNOUX :

11 Parfait. Merci.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Merci.

14 (Applaudissements)

15 Alors, je le répète, si jamais il y a des gens...
16 Ah! On nous informe qu'il n'y a pas d'intervenant
17 qui souhaite se manifester. Je vais néanmoins
18 répéter les noms des gens qui avaient demandé
19 d'être entendus. Alors, j'ai déjà nommé ou je nomme
20 Élise Ferrier, si vous êtes ici. Je nomme monsieur
21 Bouyahmed... Est-ce que vous voulez, je vois une
22 main levée.

23 Mme ALICIA VICO RAMIREZ :

24 J'ai une question, parce qu'ici, moi je n'arrive
25 pas à comprendre c'est qui qui a pris la

1 décision...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Excusez, pardon, Madame, est-ce que vous pouvez
4 vous avancer au micro, s'il vous plaît? Mais je
5 vous répète que normalement on ne prend pas deux
6 interventions, mais s'il s'agit d'une petite
7 question ponctuelle, on va essayer d'y répondre.

8 Mme ALICIA VICO RAMIREZ :

9 C'est juste une petite question, parce que moi je
10 n'arrive pas à comprendre c'est qui qui a pris la
11 décision sur l'emplacement du terminus d'autobus.
12 C'est la STM, c'est le gouvernement du Québec,
13 c'est qui? Parce qu'on n'a pas la réponse.

14 DANS LA SALLE :

15 La STM.

16 Mme ALICIA VICO RAMIREZ :

17 C'est la STM?

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Je crois que la STM a reçu un mandat d'exécuter un
20 plan de construction qui lui a été donné.
21 Malheureusement, moi, Madame, je ne suis pas en
22 mesure de vous dire quelle personne a signé le plan
23 de dessin qui a posé le terminus à cette
24 localisation exacte.

25

1 Mme ALICIA VICO RAMIREZ :

2 J'ai la responsable du projet qui nie avec la tête,
3 elle n'a pas fait le choix du terminus d'autobus.
4 On veut savoir c'est qui pour pouvoir nous adresser
5 à la bonne personne.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Madame, notre rapport va faire état de votre
8 question, Madame.

9 Mme ALICIA VICO RAMIREZ :

10 Merci.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Je vous remercie beaucoup. Je continue la liste
13 donc. Monsieur Barro, si vous êtes ici. Sandra
14 Hamel. Mélissa Cloutier.

15 Donc, la liste des intervenants étant
16 épuisée, il ne me reste qu'à vous remercier tous et
17 toutes de votre présence ce soir et à déclarer
18 l'assemblée terminée. La prochaine séance
19 d'expression des opinions aura lieu demain soir
20 à la Place Bonaventure.

21 Je tiens à remercier toutes les personnes
22 qui ont soutenu les travaux de la Commission, les
23 sténographes et responsables de la sonorisation. Je
24 remercie également les représentants du projet de
25 prolongement de la ligne bleue de la STM et leurs

1 partenaires présents dans la salle.

2 Enfin, mes collègues et moi vous exprimons
3 toute notre gratitude à vous, les citoyens, et
4 représentants d'organismes, qui êtes venus ici ce
5 soir présenter votre opinion. Nous avons apprécié
6 la qualité de vos présentations et la courtoisie de
7 nos échanges. Sincèrement, merci. Nous tenons aussi
8 à remercier tous ceux et celles qui se sont
9 déplacés pour assister à la séance.

10 Comme je le disais au début, à la suite de
11 la dernière séance d'expression des opinions qui
12 aura lieu demain soir, nous allons entamer
13 l'analyse de la documentation ainsi...

14 Mme RENÉE POULIOT :

15 Excusez, Madame Bourgeois. La salle, pouvez-vous
16 vous taire deux minutes? Ayez le respect, elle nous
17 a écoutés, écoutez-la, s'il vous plaît.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Merci beaucoup, Madame. Alors, nous allons entamer
20 l'analyse de la documentation et des informations,
21 et je tiens à vous assurer que nous avons pris
22 bonne note des interrogations et des questions qui
23 ont été soulevées ce soir, et nous ferons tout en
24 notre pouvoir pour y donner réponse et y donner
25 suite. Après coup, notre rapport qui sera déposé

1 à l'été sera rendu public.

2 Alors, je vous invite à surveiller
3 l'ensemble de la documentation qui sera mise aussi
4 sur le site de la STM dans les prochains jours. Je
5 crois que les représentants de la STM qui sont ici
6 vont également faire un effort pour offrir de la
7 documentation, de l'information à la clientèle, aux
8 citoyens et citoyennes.

9 Est-ce que la STM voudrait exercer son droit de
10 rectification par rapport à certains points? On
11 nous dit qu'on ne tient pas à se prévaloir de ça en
12 ce moment. Sur ce, Mesdames et Messieurs, bonne
13 route, bon retour à la maison, soyez prudents et
14 merci beaucoup de votre patience, de votre écoute
15 attentive et de la clarté avec laquelle vous avez
16 émis toutes vos opinions. Bonsoir.

17 (Applaudissements)

18

19 AJOURNEMENT

20

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Je, soussignée, **ROSA FANIZZI**, sténographe
4 officielle, certifie sous mon serment d'office que
5 les pages qui précèdent sont et contiennent la
6 transcription fidèle et exacte des témoignages et
7 plaidoiries en l'instance, le tout pris au moyen de
8 la sténotypie, et ce, conformément à la Loi.
9 Et j'ai signé,

10

11

12

13

14 _____
ROSA FANIZZI